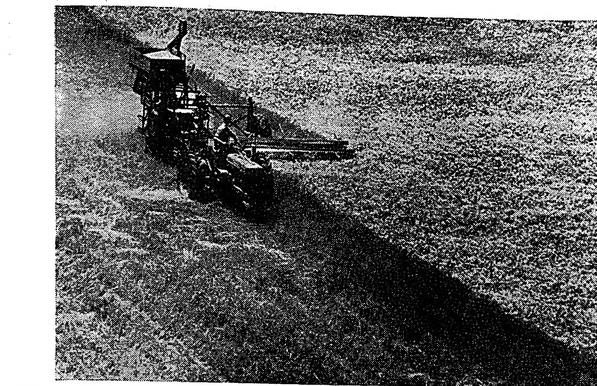
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVII EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 28 JUILLET 1965 No 38



Une récolte magnifique. — Il semble que les pro vinces des prairies préparent la plus belle récolte de leur histoire. Pourvu qu'août n'apporte pas de gelées hâtives, et que les pluies des derniers temps donnent une chance au soleil de faire son travail. En dépit des 15 jours de retard dans la semence, à cause de l'humidité, les experts croient que la récolte dépassera les 700 millions de boisseaux.

Message du président de la SSJB de Montréal aux étudiants franco-albertains en visite au Québec

La SSJB de Mtl est toujours heureuse d'accueillir des Canadiens français des autres provinces qui viennent au Québec se retremper dans un milieu plus français. En vous recevant, la Société poursuit une tradition vieille de plusieurs années et elle consience d'exprimer à nouveau par ce geste sa sollicitude envers les groupes français vivant hors du Québec, groupes auxquels elle a apporté dans le passé et apporte encore une aide généreuse dans la mesure de ses moyens pour épauler leurs efforts en vue de conserver et de développer leur vie française.

Nous espérons vous être utiles et agréables en vous pilotant dans les rues de Montréal et en vous faisant prendre un premier contact avec le Québec. Soyez tout de même assurés que vous-mêmes, vous nous apportez en même temps une leçon de fidélité et d'attachement à notre culture; l'exemple de votre vie de luttes continuelles saura sûrement communiquer une énergie nouvelle à vos hôtes du Québec. Tous tant que nous sommes nous luttons pour sauvegarder notre identité foncièrement française.

La présence française que vous maintenez en Alberta nous inspire une grande fierté, et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal veut continuer à collaborer avec toutes les forces vives canadiennes-françaises pour que le Québec demeure un foyer ardent qui aide tous nos compatriotes à demeurer fidèles à leurs origines et à entretenir la flamme française où qu'elle brûle.

Enfin, nous souhaitons que vos yeux grands ouverts vous permettent de voir plus que la façade de Montréal. Nous voulons que par delà les grands édifices et les gratte-ciel vous sentiez battre le coeur de la population. Nous avons prévu à cette fin de vous loger dans des familles canadiennes-françaises de la métropole.

Vous pourrez ainsi, croyons-nous, par un contact plus intime, mieux voir et partant mieux comprendre comment l'on pense et vit en français au Québec.

En terminant je vous souhaite un séjour des plus agréables et des plus fructeux dans la Métropole et au Québec; je remercie cordialement les divers organismes qui ont généreusement collaboré à cette fin avec la SSJB de Montréal.

Yvon Groulx
Président général de la
SSJB de Montréal

le 12 juillet 1965.

Comment Hull voit son jumelage avec la ville d'Edmonton

Le Conseil municipal a décidé unanimement de jumeler Hull à la capitale de l'Alberta, Edmonton, à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Par cette résolution proposée et secondée respectivement par les échevins Jean-Marie Séguin et Laurent Groulx, le Conseil demande à tous les hôteliers, restaurateurs, marchands ainsi qu'à tous les citoyens d'accueillir d'une façon tout à fait particulière les touristes et les voyageurs de la ville d'Edmonton et de faire en sorte que leur séjour soit des plus agréables.

Le Conseil demande aussi à toutes les associations de la ville de jumeler leurs organismes à leurs homonymes de la cité d'Edmonton de sorte que le jumelage des deux cités ne se fasse non seulement au niveau politique mais qu'il se généralise parmi toute la population.

Le Conseil demande aux dirigeants de ces associations, dit la résolution, de bien vouloir étudier la possibilité de commanditer l'échange d'étudiants et de voir aussi à organiser des rencontres entre les résidants de deux cités.

"De plus, le Conseil désire inviter les parents de la cité à favoriser l'échange d'étudiants entre les deux cités en accueillant comme membre de leur propre parenté tout étudiant d'Edmonton qui pourrait être appelé à séjourner à Hull.

Le visage français

La résolution souligne que la nation canadienne est formée en majeure partie de deux groupes ethniques d'origines distinctes et que chacun de ces deux groupes sont fiers du pays de leurs ancêtres, de leur langue, de leur histoire, de leurs exploits et de leurs traditions.

Elle ajoute que pour ne former qu'une seule grande, forte et fière nation, chaque concitoyen du Canada doit accepter les coutumes et les traditions d'origine de l'autre groupe. Il est donc désirable et souhaitable qu'une compréhension mutuelle naisse et croisse dans le coeur de tous les Canadiens sans distinction de race ou de religion.

"Le Conseil considère qu'un excellent moyen d'extérioriser ses sentiments d'expression pour faire connaître ses cultures et ses traditions est le jumelage de cités ou de villes dont les origines raciales sont différentes l'une de l'autre.

"Le jumelage de Hull à Edmonton favorisera et facilitera l'échange de citoyens entre les deux villes et fera ainsi connaître l'ouest du Canada aux gens de Hull et le visage français du Québec aux résidants d'Edmonton."

Une délégation

Une délégation d'Edmonton formée du maire Vince Dantzer, du président du comité municipal du centenaire de cette ville, M. J. R. Holgersen, et de représentants de divers organismes sociaux, dont la Chambre de commerce, effectuera une visite officielle à Hull le 15 ou le 16 août.

Ces personnes discuteront alors avec le maire Marcel D'Amour des moyens à prendre en vue de favoriser les échanges entre les citoyens des deux villes, en prévision de 1967. Le maire D'Amour doit ensuite se rendre à Edmonton. La date de son voyage n'a pas encore été déterminée. "Les gens d'Edmonton, a dit M. D'Amour, sont les plus hospitaliers après ceux de Hull, évidemment."

bon grain . . . . ivraie

l'actualité

☐ On peut douter de la validité d'une étude sur la criminalité sexuelle qui vient d'être publiée aux Etats-Unis, et qui attribue cette criminalité beaucoup plus à l'alcool qu'aux stupéfiants ou à la pornographie. Car cette étude a été faite entre 1941 et 1955, dans deux prisons américaines. Or il semble bien que la pornographie (livres, revues, films, télé) est beaucoup plus abondante aujourd'hui qu'elle ne l'était vers 1945 ou 1955. Si on faisait la même enquête aujourd'hui, il nous semble bien que les résultats pourraient être fort différents. Par ailleurs, un ancien geolier publie un livre "Sex and Crime", et il semble bien mettre le sexe à la base de presque tous les genres de crimes.

☐ **Les coureurs de nouvelles ont été froissés d'en apprendre si peu sur l'affaire Rivard, de la part des policiers. Un directeur du service des nouvelles d'un poste de TV montréalais a dit sur son réseau: 'Mesdames et messieurs, après quatre mois de recherches négligentes, la gendarmerie royale parle si peu que ça touche à l'imbécilité.' Comme la presse et la TV auraient aimé avoir tous les détails sur les recherches de la police, puis, sur les allées et venues de Rivard! De la part de la police, silence; de la part de Rivard, des réponses évasives comme tout. 'Mais quoi, ne puis--je pas prendre des vacances comme tout le monde? Eh bien, j'ai pris mes vacances, et la plupart du temps dans la belle province.' Avec si peu, pas facile de faire du journalisme à sensation.**

☐Une autre leçon à l'occident par l'orient: la Malaisie ne s'abaisse pas à envoyer sa plus belle fille se parader en costume de bain pour participer au concours de beauté Miss Monde. 'Nous voulons garder notre morale a--siatique', y dit-on.

☐ **Il y a de quoi s'alarmer. Chez nos frères du sud, le crime a augmenté de 13 p.c. en 1964; depuis 1958, il a augmenté six fois plus que la population américaine. Le président Johnson lance une vaste enquête pour déterminer le pourquoi de cette rapide décadence des moeurs et de la civilisation.**

☐ Si, parmi nos voyageurs de VIA '65, il y en a qui ne sont pas trop fervents patriotes, ils ont pu rougir en entendant la bienvenue que leur souhaita le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (que nous publions sur cette page). Une couple de phrases sont gênantes pour des Franco-Albertains qui ont pratiquement abandonné leur langue: "vous nous apportez une leçon de fidélité et d'attachement à notre culture; l'exemple de votre vie de luttes connuelles. . . La présence française que vous maintenez en Alberta nous inspire une grande fierté. . ."

☐ **Un 54e pays établit des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, c'est le Kenya. Le Canada ne croit pas opportun d'établir ces rapports, signe de maturité (?).**

Avec nos frères de Saskatoon

Le 'Star-Phoenix' appuie la requête des Canadiens français

Le "Star-Phoenix" de Saskatoon, l'un des deux quotidiens importants de la Saskatchewan, a abordé dans un éditorial du 15 juillet le problème de l'école française dans la province, et sur les principaux points en litige actuellement, *il soutient la même position* que les Canadiens français.

Au départ il qualifie de "stupide" l'opposition d'un petit noyau de réactionnaires à l'enseignement du français: "Nous ne pouvons comprendre pourquoi tel groupe réagit ainsi aux méthodes éducatives d'un autre groupe ethnique. Cette situation en Saskatchewan nous oblige à traiter de l'ennuyeux problème: bilinguisme et biculturalisme".

Distinction

Le "Star-Phoenix" nie la réalité du biculturalisme. "Le Canada, dit-il, est un pays à multiples cultures et nous espérons qu'il demeurera ainsi".

"Nous avons le bilinguisme et nous devons apprendre à en vivre. Les Anglais et les Français ont été les races fondatrices, et bien qu'ils furent plutôt en faible position, les Français ont obtenu la garantie de certains droits qu'il leur est légitime de conserver, à moins qu'ils ne les abandonnent volontairement.

Statut officiel de la langue française

"La langue française peut réclamer de plein droit un statut officiel parce qu'elle était présente ici lors de la naissance du Canada et parce que ses droits furent inclus dans la Constitution. Aucune autre langue ne peut réclamer le même titre, et les immigrants de tous les pays devraient être en mesure d'employer, selon que le veut la Constitution, l'anglais et le français, et de les apprendre à l'école.

"Cela ne veut pas dire que ces autres nationalités doivent être empêchées d'utiliser leur langue ou de l'enseigner à leurs enfants. Au fait, cette initiative ne ferait qu'enrichir notre culture.

Les difficultés pratiques

"Tout en reconnaissant les droits des langues anglaise et française, nous devons reconnaître qu'il se présente de réels obstacles aux solutions raisonnables. Une difficulté de ce genre existe à Saskatoon. Combien faut-il d'enfants désireux d'apprendre le français dans un milieu anglophone pour établir une école spéciale? Un seul? Même le plus ardent défenseur de la langue française éviterait de demander une telle chose. Alors, si un ne suffit pas, combien en faut-il?

Suggestion

"Suggérer des écoles complètement bilingues serait une bouchée trop grosse à avaler d'un seul coup pour la plupart des Canadiens; nous offrirons alors un modeste commencement.

"Dans les parties du Canada où l'anglais prédomine, les écoles qui offriraient l'enseignement en français, devraient enseigner l'anglais comme langue seconde; dans les parties du Canada où le français est la langue prédominante, les institutions anglaises devraient enseigner le français comme langue seconde.

"Cela assurerait au moins l'avantage pour ces groupes de communiquer entre eux.

"Il serait désirable, surtout dans les régions où d'autres nationalités seraient concentrées, qu'on enseigne la langue de cette nationalité comme troisième langue.

"L'Acte scolaire devrait être amendé"

"Quant à notre problème de Saskatoon, nous croyons que l'Acte scolaire n'est pas en accord avec l'esprit de la Confédération quand il mentionne l'anglais comme la seule langue d'enseignement, et cet Acte devrait être amendé.

"Le désir des parents d'avoir un enseignement en français pour leurs enfants n'est pas si simple à satisfaire. Il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les autorités scolaires établissent une école séparée de langue française à moins qu'on ne puisse lui assurer une base économique.

Le point à négocier

"C'est là matière à négociations. Mais ces négociations doivent porter sur la possibilité économique d'une école française et non sur ses droits ou ses inconvénients. Nous croyons que ce droit a été établi en 1867.

"Et nous croyons qu'il serait intéressant pour le gouvernement et les autorités scolaires de découvrir combien de parents anglophones aimeraient inscrire leurs enfants dans une école de langue française pour une année ou deux."

Des hommes d'affaires et des avocats anglophones de Montréal réclament

que des droits égaux soient accordés aux Canadiens français hors du Québec

Québec. — Un avocat anglophone d'Ottawa a demandé une revision de la constitution canadienne pour qu'elle assure aux Canadiens français le droit de parler français dans les Cours de justice à travers et devant les comités des législatures provinciales.

Un article de l'AANB, qui porte le numéro 133, assure ce droit aux anglophones en terre québécoise et Me John H. McDonald, d'Ottawa, a suggéré au comité parlementaire de la constitution qu'il soit revisé pour accorder le même droit aux Canadiens français partout au Canada.

"Suggestion intéressante", a fait observer M. Paul Gérin-Lajoie, président du comité "mais n'implique-t-elle pas la nécessité que tous les juges à travers le pays puissent comprendre le français".

"Il suffirait de recourir à un service d'interprêtes," a répondu Me McDonald.

Celui-ci a par ailleurs insisté pour que, partout au Canada, les Canadiens français puissent s'exprimer en français s'ils le désirent quand ils font affaires avec des représentants de l'administration fédérale.

Le mémoire de McDonald affirme que la constitution actuelle reste essentiellement valable et qu'elle peut être revisée pour répondre aux aspirations des éléments divers du Canada.

D'autre part, un groupe d'avocats et d'hommes d'affaires anglophones de Montréal a recommandé que la constitution canadienne donne des droits égaux aux importants groupes de Canadiens français vivant hors du Québec ainsi que des droits équivalents aux groupes anglophones du Québec.

"Nous reconnaissons dit le mémoire, qu'un Québec indépendant est possible et qu'il correspond psychologiquement aux aspirations de plusieurs Canadiens français. Néanmoins, nous rejetons le séparatisme parce qu'il comporte de graves dangers pour le Canada comme nation, ainsi que pour les Canadiens français et anglais comme individus".

Le groupe anglophone se dit convaincu que les désavantages qui découleraient d'un Québec indépendant surpasseraient de beaucoup les avantages, et que le Canada français peut très bien atteindre ses objectifs à l'intérieur même du pays.

Importance économique

De tradition, dit le mémoire, la préoccupation du Canada français a consisté notamemnt en la préservation de ses lois, sa langue, et sa religion, ajoutant que récemment, les Québécois ont compris l'importance de contrôler leur vie économique.

Le groupe anglophone affirme que les Canadiens français ne sont pas assez bien représentés dans l'industrie, notamment par ce qu'ils n'y ont pas par le passé démontré assez d'intrérêt, et que cela n'est pas la faute du Canada anglais.

Les avocats montréalais demandent encore que les Québécois de langue anglaise apportent plus d'intérêt à l'administration provinciale et espèrent que le gouvernement favorisera une telle participation.

Le mémoire recommande enfin aussi la création d'un secrétariat fédéral-provincial, ayant un rôle consultatif, et composé de membres des 11 gouvernements.

Avis important

Comme le veut la tradition des journaux hebdomadaires, LA SURVIVANCE ne sera pas publiée la semaine prochaine.

Nous espérons publier les résultats du Concours de Français dans **notre édition du 11** août, de même que la page mensuelle des Franco-Colombiens.

La famille canadienne-française, institution qui se désintègre

— selon **Philippe Garigue**

La famille canadienne-française, nombreuse et exubérante, telle que symoblisée par les personnages de la famille Plouffe, est une vénérable institution qui s'écroule, au dire de M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. "L'image de la famille canadienne-française d'antan, solide comme un roc et imperméable aux changements de l'extérieur sur le plan social, a disparu ou presque", a déclaré le professeur.

La situation se présente à l'inverse, alors que les études et statistiques ont démontré qu'au Québec, les couples se marient jeunes. Autrefois, les gens entraient dans la vie conjugale à un âge plus avancé et les enfants qui devaient naître, motivaient ces unions matrimoniales.

Désintégration familiale

M. Garigue note que le taux des mariages s'est accru au cours des récentes années, mais par ailleurs, on enregistre moins de naissances. Ces constatations et d'autres signes avant-coureurs de la désintégration de la famille suscitèrent des inquiétudes dans une grande partie de la province, précise M. Garigue.

C'est ce qui donna lieu à la création de l'Institut Vanier de la famille, à l'instigation du gouverneur-général et de Mme Vanier, dont le but est d'étudier les problèmes inhérents à la famille dans la société moderne. L'institut obtenait sa charte en avril de cette année. Il y eut aussi le Conseil supérieur de la famille composé de neuf membres.

Cet organisme, créé en juin 1964, dans le but de conseiller le ministère de la Famille et du Bien-Etre social du Québec, a pour rôle de suggérer des lois susceptibles de maintenir la vie familiale.

Délinquance juvénile

Parmi les autres problèmes qui sont une menace à la stabilité de la famille, on mentionne encore le nombre croissant de séparations légales des conjoints et les cas, de plus en plus nombreux, de délinquance juvénile.

Le professeur Garigue explique que les Canadiens français ont maintenant de plus hautes ambitions, tant sur le plan du niveau de vie que sur celui de l'instruction à donner à leurs enfants. Les familles qui n'ont pas de ressources financières en rapport avec leurs aspirations préfèrent élever moins d'enfants.

Solutions suggérées

Comme solution à ces problèmes complexes concernant la base de la société, M. Garigue croit qu'un nouveau modèle familial pourrait être formé par une loi sociale.

Le Conseil de la famille souhaite que des allocations du gouvernement provincial permettent à de jeunes couples d'élever des enfants comme aussi à aider les pères de famille à payer les frais de scolarité.

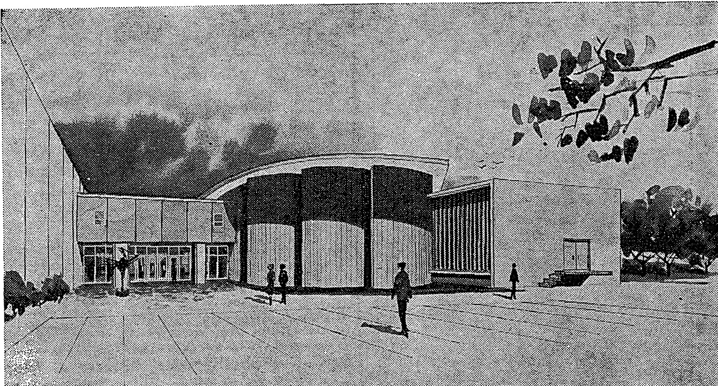
Des mères qui travaillent pour augmenter le budget familial pourraient rester à la maison si elles recevaient une somme d'argent du gouvernement provincial. Le Conseil supérieur de la Famille, qui a récemment soumis un rapport de ces études et suggestions, a également demandé aux organisations affiliées au ministère de la Famille et du Bien-Etre social de présenter des mémoires sur les problèmes considérés comme plus urgents sur le plan familial.

La Cause de Mgr Grandin

ROME (CCC) — La Congrégation des Rites s'est réunie en séance préparatoire pour étudier le cause des serviteurs de Dieu Vital Grandin et Adolphe Petit.

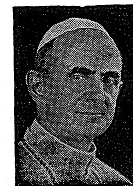
Mgr Vital Grandin, o.m.i., est mort à Edmonton en 1902. Il naquit à Saint-Pierre sur Orthe, en France, en 1829. Il fit ses études au séminaire du Mans et des Missions-Etrangères de Paris, puis entra chez Oblats de Marie et fut ordonné prêtre en 1854. Envoyé au Canada, il fut affecté à la mission de Saint-Boniface et, en 1857, alors qu'il n'avait que 28 ans., il fut nommé évêque-coadjuteur. Il fut plus tard élu évêque de Saint-Albert, devenu aujourd'hui Edmonton, où il mourut en 1902.

Théâtre pour l'Université à Calgary



Voici le théâtre ultra-moderne que l'Université de l'Alberta a érigé sur le campus de Calgary, où dès cet automne se donnera un nouveau cours fort avancé et pour les professeurs et pour les étudiants en art dramatique. On peut s'informer sur la portée de ces cours en s'adressant à Information Office, University of Alberta at Calgary, 26 Avenue and 26 Street N.W., Calgary, Alberta.

l'art et l'ordre moral



Dans son discours aux membres du "Centre théâtral italien" le pape a déploré l'activité "de ceux qui, a-t-il dit mettent leur talent et leur art au service de l'erreur, de l'impiété, du gain ignoble et de la dépravation des moeurs".

"Nous savons combien est impopulaire désormais dans tant de milieux le rappel aux exigences supérieures de l'ordre moral, lorsque sont en discussion les aspects artistiques d'un spectacle. Nous savons qu'il est des producteurs qui se vantent des règles de la morale commune. Nous savons aussi, hélas, qu'une grande partie de la production théâtrale est ternie par des scènes honteuses et par une conception négative des valeurs que nous devons considérer comme fondamentales et sacrées parce qu'elles régissent la vie veritable de l'homme, sa dignité, sa bonté, sa destination naturelle et surnaturelle."

— Paul VI

éditoriaux anglophones de l'Ouest

Ottawa face aux provinces

THE NEWS (Medecine Hat, Alberta) — M. Guy Favreau n'aurait jamais dû accepter un autre portefeuille au sein du cabinet. Cela est bien évident d'après le rapport Dorion et les échos qu'il a eus. Mais se n'est pas notre intention ici d'énoncer de nouveau ces mêmes raisons.

Le voilà donc président du Conseil privé, "responsable des relations fédérales-provinciales." Alors, le ministre dont le prestige est à son plus bas niveau parlera au nom du Canada lorsque le gouvernement central, faible et abandonné à lui-même, négociera avec les provinces puissantes dans quelques jours.

Mais cela importe peu.

Alors, le leader de l'aile libérale québecoise, qui s'est révélé davantage le champion provincial du Québec à Ottawa, sera le porte-parole du Canada à la prochaine conference fédérale-provinciale.

Mais cela importe peu, encore une fois.

Pourtant, cela devrait avoir beaucoup d'importance. Mais ça n'en a pas puisque, de toute façon, le premier ministre Jean Lesage continuera à brusquer M. Pearson pour obtenir de lui d'autres concessions aux moments qu'il jugera opportuns à la faveur de réunions à huis clos.

* * *

l'affaire Rivard: cloche d'alerte

THE FREE PRESS (Winniepg) — C'est non sans raison que le rapport Dorion est devenu le centre d'un furieux débat politique. Les partis de l'opposition sont tout à fait justifiés d'en tirer le plus d'avantages possible tandis que le gouvernement doit se défendre du mieux qu'il peut. Mais la récente enquête a mis au jour un fait qui est au-dessus de tout débat partisan et bien plus grave pour le pays que le sort éphémère de ses hommes politiques. Il s'agit de la Mafia qui a réussi à s'infiltrer avec un certain succès dans l'Etat canadiené

Ces forces mystérieuses qui entouraient Lucien Rivard et qui lui ont finalement permis de quitter le pays ne connaissent pas de frontières nationales. L'univers est leur domaine. Elles n'ont pas corrompu un seul membre du gouvernement canadien et ces criminels internationaux ont eu la sagesse de ne pas tenter l'expérience, mais ils furent en mesure de se servir de hauts fonctionnaires qui étaient placés juste en-dessous du niveau du cabinet et quelques-uns de ces hauts fonctionnaires n'ont peut-être pas réalisé ce qu'ils faisaient.

L'appareil criminel était suffisamment riche pour financer les pressions exercées pour obtenir la libération de Rivard et assez puissantes pour le secourir lorsque la pression a échoué.

Ces méthodes sont familières dans certains pays mais elles sont nouvelles au Canada. Le scandale Rivard diffère des scandales passés parce que pour la première fois, du moins à la connaissance du public, un syndicat criminel bien organisé était derrière. C'est avec raison que M. Pearson dit que c'est le devoir de son gouvernement d'écraser cette conspiration avant qu'elle prenne de l'envergure.

Dans quelle mesure a-t-elle pris de l'ampleur? Le juge en chef du Québec, M. Frédéric Dorion, se préoccupait de certaines questions spécifiques et il y a répondu. Les préoccupations du Parlement vont beaucoup plus loin. Maintenant que le Canada, avec ses richesses abondantes, exerce un attrait particulier pour le crime, il doit réaliser que les organisations criminelles qui fonctionnaient depuis longtemps déjà ailleurs, ont apprécié les occasions intéressantes qui se présentaient à elles au Canada. L'affaire Rivard est en quelque sorte une cloche qui a donné l'alerte et le Parlement se doit d'y répondre.

* * *

une décision qui a trop traîné

THE FREE PRESS (Nanaimo, C.-B.) — Le question de savoir si les droits des richesses sous-marines appartiennent à Ottawa ou aux provinces est demeurée sans réponse ferme pendant plus d'une décennie. Le premier ministre du Québec; M. Jean Lesage, se propose d'en obtenir une lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale . . .

Il se pourrait qu'un trésor inépuisable de minéraux et de pétrole soit découvert sous les milliers de milles des eaux côtières du Canada. Les perspectives de partager les royautés futures provenant d'une réserve inépuisable de richesses sont suffisantes pour exciter tout trésorier provincial.

Or, la juridiction de ces droits n'a jamais été établie constitutionnellement.

L'AABN occarde au gouvernement central la juridiction sur la navigation et les pêcheries. Mais le gouvernement fédéral étendrait sûrement l'interprétation pas mal loin en prétendant que c'était l'intention des Pères de la Confédération d'inclure tout ce qui se trouvait au-delà des côtes, y inclus les droits miniers et pétroliers.

Le Québec n'est pas la seule province à revendiquer ses droits. La Colombie-Britannique est intéressée d'une façon vitale et il en va de même des provinces atlantiques.

Il est difficile de comprendre pourquoi une décision aussi importante pour le développement des richesses naturelles du Canada a été différée pendant de si nombreuses années. Une décision de principe devrait être arrêtée au cours de la conférence fédéra-le-provinciale qui aura lieu sous peu.

Le Canada ne peut se permettre des conflits prolongés qui ont été communs entre le gouvernement de Washington et les Etats aux USA où les droits concernant les richesses sous-marines ont été l'objet de multiples désaccords.

* * *

trop de queues pour le chien

THE COLONIST (Victoria, C.-B.) — L'un des grands dangers auxquels l'unité canadienne doit faire face à l'heure actuelle provient du fait que le gouvernement minoritaire d'Ottawa n'a ni la force ni la détermination qui sont caractéristiques de la majorité des gouvernements provinciaux. L'inaptitude du gouvernement Pearson à diriger les affaires du pays ne lui est pas entièrement imputable. Dans sa position précaire, il lui faut faire preuve de prudence alors que, normalement, il devrait afficher de la fermeté.

Cette malheureuse situation, caractérisée par de l'inertie à Ottawa, fait contraste avec les administrations résolues dirigées par les premiers ministres Stanfield de la Nouvelle-Ecosse, Jean Lesage du Québec, John Robarts d'Ontario, Duff Roblin du Manitoba, Manning d'Alberta et Bennett de la Colombie-Britannique. Tous ces gouvernements, par leurs réalisations et leurs initiatives, éclipsent le gouvernement central, et peut-être, sur le plan personnel, le premier ministre Pearson lui-même.

Dans cet ensemble de circonstances, il y a de nombreux obsbervateurs de la scène canadienne qui affirmeront sans équivoque qu'il y a trop de queues provinciales qui agitent le chien national.

Il résulte d'un pareil état de choses un affaiblissement de l'influence fédérale au détriment de la concorde et de l'unité nationale . . .

* * *

McClellan devrait démissionner

THE TIMES (Trail, C.-B.) — Les politiciens ont suborné la spontanéité et l'habileté de la Gendarmerie royale dans l'exercice de son devoir; c'est là la conclusion à laquelle toute personne éclairée en viendrait validement après avoir pris connaissance du rapport Dorion et des événements subséquents. Il ne peut y avoir d'autres explications à la malheureuse situation dans laquelle le commissaire McClellan se trouve à la suite de l'enquête au sujet de cette offre de pot-de-vin.

Il est inconcevable que le principal policier de carrière du Canada n'aurait pas mené une enquête en bonne et due forme dans les allégations de Me Lamontagne, à moins qu'on lui ait ordonné de ne pas le faire. La meilleure décision que pourrait prendre M. McClellan, s'il désire servir les meilleurs intérêts du pays aujourd'hui, serait de démissionner en guise de protestation.

En partant, il devrait exposer sa propre version — ce qui lui vaudrait l'admiration générale, sauf celle de la présente administration à Ottawa.

Le commissaire McClellan a encore un an de service avant sa retaite. S'il démissionnait maintenant, il retirerait sa pleine pension. S'il quittait dans les circonstances qu'un grand nombre de Canadiens approuveraient, il rehausserait considérablement le prestige du corps de police dont l'image a été passablement ternie par l'ingérence de certains politiciens, ces derniers temps.

A moins qu'il ne fasse de la lumière rapidement, le commissaire McClellan deviendra la victime de l'un des scandales les plus sordides qui ait éclaté au sein d'un gouvernement au Canada.

* * *

saboter la Commission Laurendeau-Dunton

THE NEWS (Medecine Hat, Alberta) — Ce dont ce pays a besoin, c'est d'une commission pour saboter la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme — en supposant qu'il n'existe pas de moyen plus simple pour s'en débarrasser.

Le dernier reproche formulé contre *le commission B-B, qui a pris l'habitude* de se fourrer le nez partout, vient de ce qu'elle demande maintenant aux Canadiens comment ils ont voté lors des dernières élections fédérales et provinviales, s'ils ont appuyé le premier ministre Pearson lors du dernier scrutin et s'ils lui renouvelleront leur confiance la prochaine fois.

Peu importe qu'on nous explique que "ces questions sont posées non pour recueillir des informations politiques mais pour vérifier la valeur des sondages faits sur des questions touchant de plus près les attributions de la Commission royale."

La question a été soulevée aux Communes par M. Harold Winch — NDP-Vancouver-Est — à qui le premier ministre a répondu qu'il fera enquête à ce sujet.

"Si ce renseignement est fondé, de souligner M. Winch, en Chambre, peut être que le moment de se débarrasser de la commission Laurendeau-Dunton est venu."

Bravo? Bravo! La commission, qui semble s'être fixée comme objectif de désunir le Canada, a depuis longtemps déjà trop de corde avec laquelle elle joue — il est à espérer que cette fois elle finira par se pendre.

La revue MAINTENANT perd son directeur

MONTREAL (CCC) — Le fondateur et le directeur de la revue "Maintenant," le R.P. Henri-M. Bradet, a été relevé de ses fonctions par son supérieur général, le T.R.P. A. Fernandez.

La revue mensuelle "Maintenant" appartient aux Dominicains et avait été fondée en 1962. Le P. Bradet, âgé de 50 ans, en fut le fondateur et il en était encore le directeur jusqu'à son renvoi.

Considérée comme d'esprit très ouvert et même parfois comme d'avant-garde, le revue comptait peut-être autant d'ennemis que d'amis.

Le renvoi du P. Bradet de son poste de directeur de "Maintenant" a été décidé à Rome par le supérieur général des Dominicains, le T.R.P. Aniceto Fernandez. La décision était contenue dans une lettre que celui-ci adressa au provincial canadien des Dominicains, le T.R.P. Thomas-M. Rondeau, et elle fut communiquée au P. Bradet jeudi dernier.

"On ne m'a donné aucune raison. Je n'ai même pas vu la lettre," a déclaré au journal "Le Devoir" le R.P. Bradet, qui a ajouté: "Apparement, c'est encore la mode à Rome de congédier des gens sans dire pourquoi."

Même si le P. Bradet estime qu'aucun article particulier n'a été la cause de son renvoi, certains observateurs croient que les nombreux articles que "Maintenant" a consacrés à la régulation des naissances pourraient avoir précipité le limogeage de son directeur. Mais il est non moins vrai que la revue avait abordé à peu près toutes les questions brûlantes au Canada français.

Néanmoins, la revue continuera de paraître. On ignore toutefois qui succédera au P. Bradet comme directeur de "Maintenant" et quelle orientation prendra désormais la revue.

La renvoi du P. Bradet a suscité beaucoup d'émoi dans les milieux catholiques. Nul ne conteste aux supérieurs le droit de déplacer leurs sujets, mais c'est le procédé qui a déplu à l'opinion, comme l'écrivait Marcel Adam, dans "La Presse" du 17 juillet.

La revue "Maintenant" n'était pourtant pas sans faiblesses. "On avait parfois l'impression, écrit Claude Ryan dans "Le Devoir" du 19 juillet, que les sujets abordés étaient trop amples, trop complexes non seulement pour la préparation de certains collaborateurs, mais aussi pour le type de présentation que pouvait en faire "Maintenant." Il en résultait parfois une impression de bonne volonté un peu confuse qu'on eût souhaitée soutenue par une plus grande rigueur intellectuelle."

"Mais cette faiblesse difficilement évitable à l'intérieur de la formule très libérale qu'avait choisie le P. Bradet, était compensée par un immense avantage: "Maintenant" favorisait l'expression, à l'intérieur de la "maison" catholique, d'un grand nombre d'inquiétudes très réelles qui se fussent exprimées de toute manière sous d'autres auspices. La revue n'a inventé aucun probblème n'a créé de toutes pièces aucun sujet: elle a littéralement puisé ses thèmes dans la conscience du milieu que nous formons ensemble."

Après avoir souligné que certaines "réponses" proposées par les collaborateurs de "Maintenant" ont été critiquées, et qu'on a peut-être oublié que, dans plusieurs cas, les "questions" méritaient autant d'attention que les "réponses," le directeur du "Devoir" ajoute que ce qui surprend, ce n'est pas le départ du P. Bradet, car aucun *religieux n'est propriétaire de la charge* qu'il occupe, mais plutôt la manière dont s'effectue le départ.

Deux points paraissent en particulier obscurs à M. Ryan: le fait qu'on n'a point communiqué à l'intéressé les raisons précises de son renvoi, puis la discrétion extrême des supérieurs canadiens des Dominicains. "Ceux-ci, écrit-il, avaient confié au P. Bradet un poste directement relié à la formation de l'opinion publique. Maintenant qu'ils le retirent de ce poste dans des circonstances apparemment extraordinaires, ils devraient expliquer au public la nature et les motifs de leur décision. C'est un frère qu'on enlève brusquement du milieu d'une communauté intellectuelle qu'il avait laborieusement travaillé à édifier: la communauté qu la reçu, écouté, soutenu, a la droit, me semble-t-il, de savoir pourquoi il la quitte."

Pour préparer le congrès de

Criminologie

Maintenant en préparation au Congrès International de Criminologie qui se tiendra à Montréal du 20 août au 3 semptmbre, a publié un numéro spécial qui contient seize articles dont:

CRIMINOLOGIE CANADIENNE: D. Szabo, directeur du département de criminologie, Université de Montréal.

PEINE DE MORT, PEINE PERDUE: A. Normandeau, Université de Pennsylvanie.

DELINQUANCE JUVENILE: ESSOR OU DECLIN?: M. -A. Bertrand, Université le Montréal.

LA COUR EST OUVERTE: Roger Ouimet, juge à la Cour Supérieure.

HORLOGE DES POLICIERS: J.-P. Gilbert, directeur-adjoint de la Police de Montréal.

PSYCHIATRES ET CRIMINELS: L. Panaccio, surintendant médical, hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Montréal.

Maintenant est une revue dirigée par les pères dominicans en collaboration avec des laics.

Amonnement: un an $5.00
étudiant $3.00
le numéro $0.50

S'adresser à 2715 Ch. Côte-Ste-Catherine, Montréal 26, P.Q.

Lettre du Pape aux

"Semaines sociales de France"

PARIS (CCC)—La cinquante-deuxième session des "Semaines sociales de France," qui s'est ouverte dernièrement à Brest et dont les travaux sont consacrées au problème de l'urbanisation, a été inaugurée par la lecture d'un important message adressé au nom du Pape Paul VI par le cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat, à M. Alain Barrère, président des Semaines sociales.

Devant l'ampleur du bouleversement social qu'entraîne le phénomène de l'urbanisation, écrit le Pape, "le chrétien se doit de réfléchir non seulement aux faits et à leurs conséquences mais aussi aux valeurs qui sont en cause. Car c'est l'homme qui est mis en question. Aussi importe-t-il de se demander quelle action entreprendre pour que soient non seulement sauvegardées mais, s'il se peut, affermies ces valeurs absolues et permanentes. Quelles sont ces valeurs?"

"C'est tout d'abord, poursuit Paul VI, la transcendance de la personne humaine. C'est une exigence première que notre évolution de structure, pas plus qu'aucune organisation temporelle, ne pourra légitimement remettre en question, inséparable de la personne, la famille, cette première cellule sociale est, comme elle, inviolable."

"En transmettant la vie, ajoute le Pape, le foyer communique aussi tout un patrimoine spirituel et temporel précieux, héritage qui s'enrichit de l'apport des générations successives. L'enfant y reçoit, avec la vie, des manières de penser, de sentir et d'agir et qu'il s'assimile peu à peu et à travers lesquelles il fait progressivement l'apprentissage de sa liberté. Cela non plus aucun progrès ne saurait le diminuer, ni aucune structure l'abroger sans attenter aux imprescriptibles prérogatives de la personne.

Troisième valeur fondamentale: la primauté du piritual. C'est donc la référence au destin transcendant de l'homme qui servira de norme aux contingences de l'ordre temporel, qui doivent être orienter vers le soutien et la promotion du spirituel.

Le phénomène d'urbanisation est à la fois signe, cause et effet d'une transformation radicale de la société et d'une mutation profonde de la psychologie humaine. L'homme qui hier encore était fixé sur sa terre ou dans sa vie est devenue mobile. D'enraciné il est devenu migrant. Alors qu'il était jusqu-ici solidement ancré dans son milieu social d'origine le voici désormais, déclare Paul VI, écartelé entre une pluralité d' appartenances diverses et hétérogènes au sein desquelles il ressent sa solitude. La révolution urbaine donne naissance à de nouveaux processus culturels, économiques et politiques. L'homme est exposé à s'y perdre dans l'anonymat. On perçoit donc l'importance des transformations à opérer pour permettre au citadin de se constituer un cadre familial où les personnes puissent s'épanouir, s'ouvrir en même temps à l'extérieur et établir à l'intérieur du tissu urbain de solides liens communautaires. Il n'est pas question de s'abandonner à de vains regrets devant l'inévitable disparition d'un passé révolu. Mais l'humanisation des cités démesurément agrandies se révèle aujourd'hui comme la tâche la plus ardue, et en même temps la plus urgente.

C'est-à-dire que l'aménagement urbain, indique le Pape, exige des options courageuses qui n'iront pas sans la remise en question de notions prétendûment traditionnelles mais qui ne sont en fait que l'abusive protection d'intérêts particuliers. Il ne faudra pas craindre, par exemple, de rappeler que le droit de propriété ne doit jamais s'exercer au détriment de l'utilité commune. Il y a là, sans nul doute, un douloureux conflit à surmonter entre droit privé acquis et exigences communautaires primordiales: c'est la vocation des pouvoirs publics, gardiens du bien commun, de s'attacher à le résoudre avec l'active participation des personnes et des groupes sociaux qu'on saura associer à la recherche des buts, comme au choix des moyens. C'est à ce prix que l'organisation de l'espace urbain pour les hommes se fera selon les exigences sociales du message évangélique, dont le ferment a toujours la force de faire éclater les égoïsmes des comportements personnels et collectifs. Les responsables, souligne-t-il, devront donc dépasser les raisons d'opportunité immédiate te provoquer les sacrifices personnels indispensables pour que l'agglomération urbaine soit vraiment construite au service de l'homme.

On prendra soin cependant d'assurer les indemnisations postulées par les droits privés légitimes et aussi de faire place aux exigences esthétiques et artistiques qu'il ne faut pas négliger, précise le Pape, si l'on veut donner à l'homme un cadre de vie harmonieux et équilibré.

Enfin, il ne suffit pas d'assurer la satisfaction des besoins corporels et des légitimes requêtes économiques et culturelles mais, conclut le Pape, il faut encore aider les personnes à s'accomplir dans leur totalité, y compris dans leurs relations avec Dieu. Mais planter des églises ne suffit pas. C'est l'effort pastoral dans son ensemble qu'il faut adapter à une situation nouvelle. Que de champs nouveaux s'ouvrent par là à l'activité du clergé et à l'apostolat des laïcs. C'est une civilisamouvement d'urbanisation qui modèle rent par là à l'activité du clergé et à le monde d'aujourd'hui."

S'il y a un schisme en France, il se situe "dans les coeurs"

Arras (CCC) — Répondant à un ami qui l'interrogeait sur "le danger d'un schisme qui pourrait intervenir dans l'Eglise de France", Mgr Huyghe, évêque d'Arras, souligne, sous le titre: Vivre dans l'Eglise (dans Eglise d'Arras du 4 juin), qu'à son avis "le problème ne se situe pas au plan juridique". Il ajoute: "Que des catholiques, pris individuellement, quittent l'église après Vatican II en faisant connaître publiquement leur décision, ce n'est pas impossible, mais je ne crois pas que l'actuel Concile provoque en France un véritable schisme."

Le problème se situe "à l'intérieur des coeurs", précise Mgr Huyghe, car "il n'est pas nécessaire qu'un chrétien fasse schisme publiquement pour qu'il se sépare de l'Eglise. La question qui m'est posée se traduirait plutôt ainsi: N'y a-t-il pas, en France, des chrétiens qui, déjà, à l'intérieur de leur coeur, ont quitté l'Eglise?" Le problème est d'importance, et il nous est posé à tous.

Il est normal qu'à l'intérieur d'un corps vivant, il y ait des tensions entre les personnes. La tension est le signe de la vie et, bien plus, la condition du progrès et de la croissance de l'Eglise. Il est bon que les catholiques ne soient pas du même avis dans les questions libres et qu'ils se le disent avec loyauté. Nous ne voulons pas d'une Eglise monolithique . . .

Inquiétude pour l'unité?

Cependant, en ce qui concerne l'unité, il y a des signes qui justifient l'inquiétude. Que voulait-on obtenir par une campagne d'intimidation auprès de l'épiscopat français? Que par peur d'un schisme, ou du moins devant l'étalage des divisions des catholiques, les évêques ralentissent le mouvement de rajeunissement de l'Eglise (aggiornamento) voulu par Jean XXIII? On a tenté de jeter le discrédit sur l'effort apostolique que le Concile a confirmé et intensifié. On a attaqué pêle-mêle les nouveaux prêtres, les nouveaux évêques, la nouvelle théologie et la nouvelle liturgie qui est le thème favori d'une floraison de libelles souvent anonymes.

Faut-il qu'un évêque consacre tous ses efforts pastoraux à essayer de regrouper les catholiques au risque d'oublier ceux qui sont loin? Ce serait comme si, dans une famille divisée, un père cessait toute activité professionnelle pour se consacrer exclusivement à la réconciliation de ses enfants! La mission de l'Eglise, c'est l'évangélisation. Et il est clair que nous n'avons pas tout fait dans ce domaine et que le Concile n'a pas produit tous ses fruits.

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: GA 2-0388; Imprimerie: GA 2-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
Rédacteur: R.P. Clément Tourigny, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 28 JUILLET 1965

Dieu nous parle:

Dieu nous a donné la vie éternelle et cette vie est dans son Fils. (I Jn 5, 11)

Ne rendez pas mal pour mal, insulte pour insulte. Bénissez, au contraire, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin d'hériter la bénédiction. (I Pierre3, 9)

Pour l'amour du Seigneur, soyez soumis à toute autorité humaine. (I Pierre 2, 13)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

Le pontificat de Paul VI

pontificat missionnaire

ROME (CCC) — La deuxième année du pontificat de Paul VI a été marquée, comme la précédente, par un accent missionaire très net. Il a traité de la doctrine missionaire, a pris des contacts avec les missions et les missionnaires, surtout aux moments d'épreuves; il a exhorté à la collaboration aux oeuvres missionnaires et a encouragé au dialogue avec le monde non catholique et non chrétien.

Parmi ses messages d'orientation et d'exhortation, il faut citer:

— le discours, au cours de la session du Concile, sur le schéma des missions, le 6 novembre 1964;

— le rappel de cette doctrine aux Conseil Supérieurs Généraux et aux Directeurs Nationaux des Oeuvres Pontificales Missionnaires, au cours de l'audience du 14 mai 1965;

— la lettre à la S.C. "de Propaganda Fide," à l'occasion de la réception e nhommage du volume "Acta Pontificalium Operum," dans laquelle il rend hommage aux efforts de collaboration des Oeuvres Pontificales Missionnaires et encourage à augmenter encore l'aide aux missions pour répondre aux besoins actuels.

— Lettre Apostolique ,'Benignissime Deus" à l'occasion du 75e anniversaire de l'Oeuvre Pontificale de St-Pierre Apôtre en faveur du clergé local;

— les lettres et messages envoyés à l'occasion du quatrième centenaire du catholicisme à Macao, du quatrième centenaire du catholicisme aux Philippines, du centenaire de la restauration catholique au Japon, de la consécration de la nouvelle cathédrale de Tokyo (8 décembre) et les messages envoyés à l'occasion de la proclamation de l'indépendance des nouveaux Etats de Malawi, de Zambie et de Gambie;

— la lettre adressée à l'épiscopat du Congo et les messages adressés à la suite des violents désordres et des massacres de missionnaires dans ce pays.

Parmi les actes qui ont été marqués d'un caractère missionnaire plus frappant, il faut citer:

— la canonisation des 22 martyrs de l'Ouganda, le 18 octobre, journée missionnaire de 1964, en même temps que le discours prononcé à cette occasion;

— le congrés eucharistique international de Bombay, qu'il a personnellement présidé, donnant, par son geste, à la grande manifestation eucharistique, une signification profondément missionnaire;

— l'administration du sacrement du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie à douze catéchumènes congolais, durant une messe célébrée à la Basilique Saint-Pau en mémoire des victimes de la rébellion congolaise;

— l'envoi de cierges bénits à l'occasion de la fête de la Purification aux églises de Bombay et aux Instituts Religieux plus particuliérement éprouvés dans leurs territoires de missions;

Quelque décisions, comme l'institution du Secrétariat pour les non-chrétiens, la création d'une section de l'Islam au sein du Secrétariat pour les non-chrétiens, ont surtout leur application dans les pays de missions.

Les audiences aux chefs d'Etat et aux personnalités non Catholiques, aux représentants de religions non chrétiennes, comme le Président du Comité International du Bouddhisme Mondial, sont une preuve de la volonté profonde de dialogue du pape Paul VI avec le monde moderne.

Dans le cadre des relations diplomatiques, sont à signaler les présentations de lettre de créances des premiers ambassadeurs du Rwanda, de l'Inde et de Zambie et du nouvel ambassadeur du Japon.

Durant l'année passée, la structure territoriale et celle du personnel écclésiastique se sont enrichies de:

— la création de délégations apostoliques en Afrique septentrionale et en Afrique centrale;

— l'érection d'une administration Apostolique et la création de 14 circonscriptions écclésiastiques; 11 diocèses (six érigés et cinq par élévation de grade), deux vicariats apostoliques (un érigé, un par élévation de grade) et une Préfecture Apostolique;

—la nomination de quatre cardinaux en territoires de missions: le cardinal Cooray (Ceylan), le cardinal McCann (Afrique du Sud), le cardinal Duval (Algérie), le cardinal Zoungrana (Haute-Volta); la nomination d'un nonce apostolique et de trois délégués apostoliques, de deux archevêques, de 22 évêques, de trois Vicaires apostoliques et de trois préfets apostoliques.

Voilà un bilan abondant de nature à produire les meilleurs résultats dans l'activité missionnaire de l'Eglise.

Suis-je un schismatique? se demande Etienne Gilson

Paris — Intervenant dans la discussion ouverte par la récente déclaration de Mgr Pailler, archevêque coadjuteur de Rouen, sur l'éventualité d'un schisme dans l'Eglise catholique de France, puis après celle de Mgr Huygues, évêque d'Arras, qui précisait qu'on pouvait être individuellement "schismatique", en refusant de suivre les enseignements de l'Eglise, M. Etienne Gilson de l'Académie française se pose dans la "France catholique" datée du 2 juillet la question: "Suis-je un schismatique?"

"Voilà les faits, écrit-il. Dans une des paroisses que je fréquente on distribue aux fidèles avant la grand-messe le texte des prières liturgiques qui doivent être chantées en français ou dans un dialecte approchant, pourvu que ce ne soit pas du latin et encore moins du grec. Je ne vois pour ma part aucun inconvénient et puisque cette réforme liturgique est en cours, les fidèles n'ont qu'à s'y conformer".

J'avais été décontenancé au début par un passage du credo français où il est dit que le Fils est "de même nature" que le Père. Je pouvais bien chanter le reste, mais ce "de même nature" ne passait pas. En y réflécissant, j'eus tôt fait de voir pourquoi, c'est qu'ayant toujours chanté en latin que le Fils est "consubstantiel" au Père, il me semble curieux que cette consubstantialité se fût ainsi changée en une simple "connaturité".

"De quoi allais-je me mêler? Le grand avantage pour les laïcs d'être invités à une passivité complète, c'est d'être déchargés par là-même de toute responsabilité".

Après une longue analyse des décisions des anciens conciles sur les textes de l'Ecriture, M. Gilson achève en se demandant si les modifications qui sont apportées ont un motif apostolique. Il le croit, généreusement, en chrétien.

MISSION ACCOMPLIE



Le directeur-adjoint des relations publiques de la Brasserie Molson du Québec Limitée était reçu récemment par le Commissaire-général de l'Exposition Universelle de 1967, Son Excellence Pierre Dupuy, pour souligner sa 150ième causerie. Paul-André Joly, membre du service des conférenciers de la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967 était accompagné de Mlle Thérèse Bernard, jusqu'à récemment, directrice de ce service.

Mgr Ignace Bourget

un pionnier du bien-être social au Canada français

Quelques traits intéressants de l'illustre Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal sont tracés par le Révérend Père Léon Pouliot,s.j. dans la livraison de mai-juin 1965 de BIEN ETRE SOCIAL CANADIEN, périodique publié par le Conseil canadien du Bien-être. Voici quelques extraits de cet article.

"Au temps de Mgr Bourget, le bien-être social n'était pas encore un service de l'Etat. Celui-ci se contentait d'accorder des subsides aux oeuvres de charité et de bienfaisance; il n'avait aucune organisation, aucun personnel spécialisé pour subvenir aux multiples besoins de la misère humaine Ce qu-on appelle aujourd'hui le bien-être social relevait alors directement des individus et des institutions."

"Mgr Ignace Bourget, 2e évêque catholique de Montréal, apparaît comme un pionnier du bien-être social au Canada français. Son mérite particulier c'est d'avoir aimé profondément tous ceux qu'il appelait **les membres souffrants de Jésus-Christ**, d'avoir inlassablement prêché la charité par sa parole et par ses exemples, d'avoir multiplié les oeuvres et les institutions capables d'améliorer la condition morale et physique des malheureux de ce monde."

"En 1843, il fondait l'Institut de la Providence pour le soin des femmes âgées et infirmes. Cet Institut se répandit bientôt dans les deux Amériques et se chargea des diverses tâches qui relèvent aujourd'hui du bien-être social. Cinq ans plus tard, en 1848, il enrichissait son diocèse d'une autre institution de charité et de bienveillance, aujourd'hui hautement spécialisée dans les oeuvres du bien-être social et des services hospitaliers: les Soeurs de Miséricorde."

"Pour la consolation des bienfaiteurs et pour stimuler les bonnes volontés, il utilisait plus que ses contemporains l'argument aujourd'hui si populaire des statistiques. Dans l'allocution qu'il prononçait, le 18 février 1867, à l'occasion 25e anniversaire des Dames de la Charité, auxiliaires de l'Institut de la Providence, il donnait les chiffres suivants: **Orphelinat de la ville:** ouvert en 1844, il a reçu depuis 1400 orphelines, qui y ont appris à remplir les devoirs de la religion et à gagner honorablement leur vie. **Ecole de sourdes-muettes:** fondée en 1851, on y instruit maintenant 84 enfants; elle en a eu 130 depuis son origine. **Distribution d'aumônes:** à 590 familles. De plus, en hiver, on y fait de la soupe que l'on distribue aux pauvres tous les jours de la semaine. **Dispensaire:** ce service en faveur des infirmes pauvres est assuré par la Faculté de Médecine; c'est ordinairement à 5070 personnes que les religieuses distribuent des remèdes. **Veilles et visites des pauvres à domicile:** il ne se passe guère d'années que les Dames de charité et les religieuses ne fassent chez les particuliers malades ou pauvres, 400 veilles et 15,985 visites. A quoi il ajoute un bref résumé des oeuvres de l'Institut en dehors de Montréal depuis sa fondation: 331 vieillards, 775 vieilles, 1697 orphelins, 2986 orphelines, 76 aliénes, 2409 malades, 5092 visites à domicile et 2653 veilles à domicile."

Sécurité familiale

Bonne fête!

M. Jean-Louis Barbeau, Edmonton
M. Bernardin Gagnon, Edmonton
M. Eugène Lemire, Girouxville
M. Eugène C. Trottier, Edmonton
M. Alphonse J. Gagné, St-Paul
M. Gérard Gamache, Fort Kent
Rév. Père Marcel Jal, o.m.i., Smith
Soeur Germaine Labonté, s.c.e., Vegreville
M. Raymond J.R. Maisonneuve, Donnelly
M. Ernest H. Ouimet, Edmonton
M. Edouard Pahud, Edmonton
Soeur Ellen Whitley, s.c.e., Vegreville
M. Jean-Paul Fontaine, St-Paul
M. Jérôme J. Johnson, Atmore
M. Ferdinand P. Nadon, Edmonton
Mlle Dolorès Tellier, Edmonton
Rév. Père Alphonse Turenne, o.m.i., Falher
Rév. Père René Bélanger, o.m.i., Falher
M. Léo George Charest, Edmonton
M. Conrad Cousineau, Toronto
M. Denis Maisonneuve, Donnelly
M. Léonel Roy, Bonnyville
M. Léopold J. Brault, Edmonton
M. J.Jean Hogue, Morinville
Rév. Père Maurice Joly, o.m.i., Lac Ste-Anne
M. Georges Lafleur, St-Edouard
M. Bernard Dallaire, St-Edouard
M. François Harvey, Falher
Mlle Christianne Lavoie, St-Isidore
M. Adrien Demeule, McLennan
M. Lucien A. Gratton, Thérien
M. E. Royal Lapierre, Bonnyville
M. Léo Mailloux, Lafond
M. Rolland Martin, Mallaig
Soeur Marie-Ange-Alice, F.J., Plamondon
M. Henri Bouchard, St-Brides
M. Aristide Chénard, Tangente
M. Gaston Charest, Falher
M. Marcel Dallaire, St-Paul
M. Joffre Gervais, Falher
M. Valère G. Roy, Bonnyville
M. Alain Tremblay, Jean Côté
M. Benoit J. Aubin, Guy
Mlle Yolande Lafleur, St-Paul
M. Laurent L. Duchesneau, St-Paul
M. Philippe Henley, Peace River
M. Joseph A. Leduc, Morinville
M. Léo J. Tailleur, Edmonton

Se défaire des chauves-souris

OTTAWA, le 9 juillet 1965 — Les chauves-souris établissent souvent des colonies sous les combles, ou dans les murs et les cheminées des bâtiments et y deviennent bientôt un ennui pour les occupants. Sur leurs perchoirs, la nuit, elles font entendre des bruits qui dérangent, écrit M. C. Graham MacNay, de la Direction de la recherche au ministère de l'Agriculture du Canada.

En outre, leurs excréments émettent des odeurs désagréables. Elles peuvent encore servir d'hôtes à trois espèces au moins d'insectes qui ressemblent aux punaises de lit et qui se nourrissent sur l'homme. Il arrive aussi qu'elles soient porteuses du virus de la rage.

D'autre part, les chauves- souris ne sont pas dangereuses. Elles sont même utiles, car elles se nourrissent exclusivement d'insectes nocturnes, dont plusieurs sont des parasites nuisbles et destructeurs. Pour cette raison, il est préférable de ne pas tuer les chauves-souris, mais de les expulser plutôt des bâtiments par d'autres moyens.

La naphtalène ou le paradichlorobenzène peuvent servir comme produits répulsifs contre les chauves-souris. Trois à cinq livres d'un de ces produits répandues dans un grenier de moyenne grandeur devraient suffire pour leur faire évacuer les lieux, même durant le jour. Evidemment ce traitement devra se faire par temps chaud. Une fois expulsées, les chauves-souris ne réintégreront vraisemblablement pas la place tant que persistera l'odeur du produit chimique.

Toutefois, afin de prévenir un retour plus tard, toutes les ouvertures larges de ¼ de pouce ou plus qui pourraient leur permettre encore l'accès devraient être fermées. Les petites fentes autour des gouttières, au bout des chevrons et ailleurs peuvent être bloquées avec de l'étoupe, du bois. des produits à base d'asphalte pour recouvrement des murs et des toits ou du métal. Les fentes autour des cheminées et les grandes ouvertures utilisées pour la ventilation peuvent être couvertes d'un treillis en fil métallique à mailles de ¼ de pouce.

Le DDT a déjà prouvé son efficacité lorsqu'on l'emploie aux endroits où gîtent les chauves-souris soit en l'étendant sous forme de poudre à concentration de 50 p. 100, soit en pulvérisations préparées avec poudre mouillable à 50 p. 100. Appliquer géuéreusement la poudre ou les pulvérisations aux perchoirs et aux endroits de sortie. Utiliser des concentrations moins fortes là où des enfants et de petits animaux favoris peuvent avoir accès. Ce traitement possède en plus l'avantage de tuer les insectes et les autres parasites qui vivent sur les chauves-souris.

On peut aussi tuer les chauves-souris par des fumigations, mais les gaz empoisonnés sont dangereux et ne doivent être utilisés que par des experts porteurs d'un permis. De plus, les cadavres de chauves-souris créent de nouveaux problèmes. Quand c'est possible, il faut se débarrasser des excréments des chauves-souris après les avoir expulsées.



Le Courrier du Diable

Mes bien-aimés de la terre,

Puis, vous avez eu du bon gros plaisir à votre semaine du Klondike! J'ai eu peur qu'il fasse soleil toute la semaine, mais, GOODY GOODY! samedi soir, une belle tempête! De la pluie! De la grêle! Un vent violent! Et un ciel noir comme de l'encre de Chine! Parmi ceux qui étaient au Klondike ce soir-là, j'en ai entendu qui sacraient contre le temps comme des déchainés! Comme c'était agréable de les entendre! Je me suis tellement amusé à les écouter! Hè, Hè, Hè! !

Imaginez-vous que j'ai visité les kiosques à magazines dans plusieurs pharmacies et grands magasins de la ville. J'y suis allé aussi, dans quelques petits villages de campagne . . .

J'ai vu de si belle choses !

Qu'ils sont donc intelligents ces chers Américains! C'est grâce à eux, si vous pouvez voir dans les grands magasin, des livres tel que "True Detective", "True Confessions," "Male", et "Playboy"!

Ce que je me plais surtout à faire, c'est de suivre un certain monsieur ayant dépassé la quarantaine qui vient de s'acheter un Playboy! (Remarquez qu'il en existe aussi qui s'y sont abonnés. Cà leur coûte une petite fortune, mais qu'est-ce que çà fait!) Il marche sur la rue, feuilletant son "bijoux", un petit sourire sur le coin des lèvres, (comme moi, quand je fais succomber un "client" . . .) Il se rendra chez-lui, il s'assoiera confortablement dans son fauteuil, et il regardera encore . . . Comme un vieux inmbécile qu'il est, il en attachera peut-être quelques-unes, des photos grandes de trois pages, sur les murs de sa chambre, et surtout, il se dira qu'il est vraiment un homme! C'est ce que moi et mes confrères lui avons fait croire; et comme il est passablement nigaud, il le croit de tout son coeur! Le plus beau, c'est qu'il est déjà marié, et dans sa petite intelligence de ver de terre, il est convaincu que LUI, il est assez homme pour dire que ce sont vraiment des magazines pour les HOMMES! ! ! Il a bel et bien dépassé l'âge de cinquante ans, et il se pourrait qu'il crève l'un de ces jours, mais je ne lui laisse pas la chance d'y penser!

Mes bons amis les Américains, ont pris de belles photos en couleurs vivantes, et comme il est assez bébé de caractère, il en est resté ébloui depuis la première fois qu'il en a vu ! ! !

Mes chers américains! Comme je suis content d'eux! Depuis le début de leur histoire, il y eut deux hommes qui auraient pu nous faire bien du mal, dans notre Grande Cause pour Sa Majesté le Prince d'En-Bas: Lincoln et Kennedy, mais . . . mes bons amis les Américains ont compris le danger . . . ils les ont tués tous les deux!

A présent, nous dormons en paix en Enfer . . . mes bons amis les américains savent distribuer à travers le monde leur belle propagande de grande virilité! Leur magazine n'est qu'UN moyen! Ils en ont bien d'autres! Le cinéma aussi . . . Et je vous en reparlerai plus tard!

N'oubliez jamais, mes bien-aimés de la terre . . . L'essenfer, c'est l'enfer ! ! !

Géhenniuement vôtre,

SATAN-NICK.

VIA '65

Journal de route

11 juillet (suite): Départ de Pembroke vers 2 h. 30 p.m. Arrivons à Rigaud, P.Q., au Collège Bourget, où nous sommes reçus royalement. Il y a un très délicieux souper au poulet et un beau lit propre qui nous attend. Grand merci au Père Auger, c.s.v.

12 juillet: Nous faisons la grasse matinée; c'est délicieux! Le sanctuaire de la montagne c'est le Lourdes canadien. Et alors nous y faisons notre pèlerinage, avec messe à la grotte à 11 h. et visite des légendaires guérets (les champs de pierre). Et puis, en route pour Montréal!

Visite à Montréal tout à fait fantastique! Nous y avons été reçus dans des foyers bienveillants. Le programme du séjour à Montréal a été préparé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en collaboration avec l'Alcan du Canada, la Place des Arts, les Editions Fides, le journal La Presse, le journal Le Devoir, la Société Air Canada, la Banque Canadienne Nationale, le Conseil de la Vie Française, la Banque Provinciale du Canada, L'"Economie Mutuelle d'Assurance. Pour vous rendre compte de l'excellente organisation de notre séjour, vous n'aurez qu'à nous suivre dans les jours qui suivront.

A 4 h. p.m. on nous attend à Dorval. Il y a là les journaux, la radio, la T.V. pour une conférence de presse. Et un vin d'honneur fort apprécié par tous excepté ceux qui ont voulu choisir mieux et ont ensuite fait la grimace devant leur verre d'eau de Vichy! Captivante visite des ateliers de revision d'Air Canada et du centre d'entraînement pour pilotes et hôtesses. Le souper s'est pris au restaurant **La Vieille France.** Qu'il a fait bon entendre M. le Chanoine Lionel Groulx nous adresser la parole, ce vieux patriote qui parle encore tout chaudement de l'Ouest et qui a une place toute spéciale en son coeur pour la région de Falher! Soirée fort agréabe, grâce à l'amabilité de nos hôtes, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

13 juillet: Dès 9 h. nous sommes au grand quotidien **La Presse** pour la visite des ateliers. Puis c'est l'hôtel de ville, où le Dr Forest nous reçoit au nom du maire Drapeau. Il nous parle avec chaleur de l'Expo '67, du nouveau métro, etc. Nous laissons notre griffe dans le livre d'or (nous pourrons avoir copie de notre signature comme souvenir lors d'un futur voyage à Montréal — peut-être lors de l'Expo '67?)

Visite de la fabuleuse Place des Arts, dons les montréalais ont droit d'être fiers. Ensuite, à la Place Ville-Marie, réception par l'Alcan qui nous offre le déjeuner au restaurant **Altitude 737;** nous y dégustons des pâtisseries françaises tout en admirant de haut la cité de Montréal. Les bureaux de l'Expo '67 retiennent aussi notre attention, et puis c'est la visite, toujours des plus intéressantes, des studios de Radio-Canada. Ensuite c'est la baignade, — fort appréciée, disons-le — au Centre Sportif Maisonneuve.

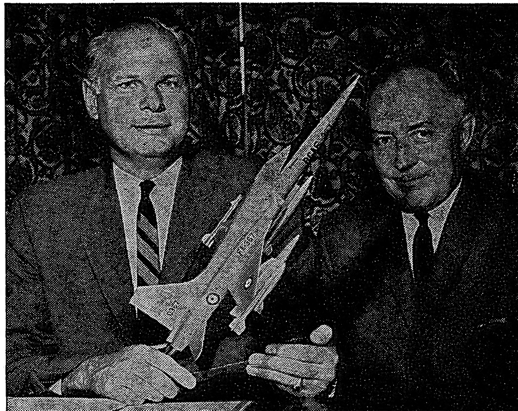
Le dîner est servi à 7 h. à la Rôtisserie Saint-Hubert. De là, nous nous rendons au Centre d'Art Le Gardeur à Repentigny, pour voir **Le Cirque aux Illusions.** Longue journée, et nous sommes heureux de revenir pour le coucher dans les familles.

14 juillet: Ce matin, c'est la visite de l'Oratoire, de la ville. Nous dînons à la cafétéria de l'Université de Montréal, que nous visitions au début de l'après-midi. A 2h.30 notre départ pour Trois-Rivières met fin à une fort agréable visite de la métropole. Et nos hôtes nous souhaitent "Bon voyage" et "Revenez-nous".

On peut encore nous écrire (s'il y a livraison du courrier) aux endroits suivants:

—pour le 3-4 août:
Voyage Interprovincial Albertain '65,
a/s M. André Morin,
143 Princess E.,
North Bay, Ontario.

BONNES VACANCES AVEC PRUDENCE



L'avion CF-5 de nos forces. — Le ministre de la Défense nationale Paul Hellyer (à gauche) et le ministre associé de la Défense Léo Cadieux admirent la maquette du CF-5 à usage multiple, de Northrop, qui va appuyer les Forces canadiennes, dans leur rôle "global-mobile." Construit selon les spécifications canadiennes, le CF-5 servira principalement à l'appui tactique des forces terrestres du nouveau Commandement mobile. (Photo Forces canadiennes)

Informations Larousse

De l'or au fond de la mer

L'existence de nombreux trésors, au fond des océans, a toujours enflammé l'imagination. Périodiquement, des sociétés se forment qui n'ont pas de mal à trouver les capitaux nécessaires aux opérations de récupération, tant est grand l'attrait d'une aventure fabuleuse.

S'il est indiscutable que des fortunes ont été englouties au cours de l'histoire, est-il possible, cependant, de se faire une opinion sur les chances que courent les chercheurs de trésor modernes?

Le bel ouvrage LA MER (Larousse éditeur) fait le bilan des récupérations effectuées dans le passé et rappelle certaines réussites fameuses, tant par la valeur des cargaisons récupérées que par la somme d'ingéniosité, de courage et d'obstination qui fut nécessaire pour aboutir au succès.

"C'est William Phipps, s'acharnant, en 1682, sur l'épave d'un galion espagnol, utilisant une des premières cloches à plongeur, et arrachant à la mer plus de 200,000 livres d'or et d'argent; ce sont les 160 millions-or de la **Thétis** sauvés en 1832 par le commandant Dickinson; les 350 mille livres-or du **Royal Charter** (1859); les 700 millions-or de l'**Océana,** remontés de 25 mètres de fond, en 1912; et les fameux 2 milliards en or du **Laurentic,** récupérés en 1917 par 40 mètres de fond. Plus étonnants encore sont deux sauvetages réussis à une grande profondeur en utilisant les scaphandres rigides: près d'un milliard en or retiré en 1932 de l'épave de **l'Egyt, par** 120 mètres de fond, en Atlantique, grâce au fameux navire italien **Artiglio;** et en 1940, les deux milliards et demi d'or du **Niagara,** en Nouvelle-Zélande, récupérés à l'incroyable profondeur de 130 mètres!"

Malheureusement, ajoute l'ouvrage Larousse, ces rares et brillants succès compensent à peine de très nombreux échecs!

Les Eglises sont sur le point de s'unir

— cardinal Suenens

Londres. — Le cardinal Suenens, de Malines, en Belgique, considéré comme l'un des chefs de file de l'Eglise catholique en matière de théologie, a déclaré qu'il avait l'impression que les Eglises chrétiennes étaient sur le point de s'unir.

Au cours d'une interview à la radio, il a déclaré qu'il croyait que c'est entre l'Eglise catholique romaine et l'Eglise orthodoxe orientale que l'union se ferait le plus facilement.

Le cardinal Suenens était l'un des quatre cardinaux interviewés par l'écrivain catholique, M. Norman St-John Stevas, député conservateur, au cours d'un programme de la BBC portant sur les problèmes auxquels doit faire face la papauté.

Les autres étaient les cardinaux Gracias, archevêque de Bombay; Ritter, archevêque de St-Louis; et Browne, du Saint Office, de Rome.

Lorsqu'on lui a demandé s'il était possible que Rome modifie certains points de doctrine afin de faciliter l'union avec les Eglises chrétiennes occidentales, le cardinal Browne a répondu:

"Nous ne pouvons changer la doctrine. Nous ne pouvons pas modifier ce qui a été défini lors des conciles de l'Eglise et ce qui a été défini par le pape."

Mais le cardinal Ritter a déclaré:

"Il est possible que les chances soient meilleures entre les Anglicans et l'Eglise romaine et que l'union se fasse plus tôt qu'avec l'Eglise orthodoxe. Mais il existe tellement d'obstacles politiques. . . tant d'antagonisme profondément incrusté et de blessures qui remontent à fort loin et qui ne semblent pas guérir."

L'évolution du gouvernement dans les territoires du nord-ouest

une question capitale

La question du choix de l'endroit le plus propice à l'établissement de la capitale des Territoires du Nord-Ouest viendra sur le tapis lors des audiences de la Commission consultative sur l'évolution du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest.

On s'attend que les chambres de commerce et autres groupes des diverses localités insistent pour que leurs localités respectives deviennent le siège du gouvernement des Territoires. Ou encore, s'ils favorisent la proposition de créer deux territoires distincts, ils pourraient bien dès lors insister sur l'établissement de deux capitales, l'une qui serait située dans l'est et l'autre dans l'ouest de l'Arctique canadien.

Le gouvernement territorial actuel, que dirige M. B. G. Sivertz, commissaire des Territoires, se trouve à Ottawa. Depuis 1951, toutefois, l'administrateur du district de Mackenzie a son bureau à Fort Smith.

En 1962, le conseil territorial proposait la création d'un Territoire du Mackenzie distinct, avec pour capitale Fort Smith. Cette solution paraît satisfaire certains septentrionaux mais, en revanche, il y a ceux qui optent plutôt pour le centre de communications de Hay River et ceux qui penchent pour le grand centre minier de Yellowknife, sans compter qu'aux séances prévues pour le mois prochain, d'autres propositions pourraient bien être avancées.

Timbre canadien pour Churchill

Le ministre des Postes, l'honorable René Tremblay, a donné dernièrement des précisions sur le timbre-poste qui sera émis en l'honneur de sir Winston Churchill le 12 août.

Pour la première fois, les Postes canadiennes auront recours au procédé d'impression offset Duotone qui convient particulièrement à la reproduction des photographies. Le timbre représente le célèbre portrait de sir Winston dit "le lion rugissant", par Yousuf Karsh, photographe canadien de renommée mondiale. La dernière touche au dessin a été apportée par M. Philip Weiss, artiste canadien et directeur de l'esthétique industrielle au ministère de l'Industrie.

Le nouveau timbre sera brun et il sera imprimé par la Canadian Bank note Company Limited d'Ottawa à 35 millions d'exemplaires.

La plongée sous-marine sous toutes ses formes est de plus en plus populaire Mais ce sport exige un état physique parfait et un entraînement approprié. Il faut recourir à un instructeur compétent et ne pas essayer d'apprendre pas soi-même.

SAVOIR SE DÉPENSER

Catherine de Saint-Augustin a dépensé vingt ans de sa vie de souffrance au service des malades et pour le salut des âmes, dans le premier Hôtel-Dieu de Québec. Elle le fit avec générosité, sans compter ses actions et ses sacrifices.



Elle a su se dépenser dans la joie. Voilà ce qui compte à la fin de sa vie, comme cela seul comptera à la fin de la nôtre.

Pourquoi accumuler les plaisirs et thésauriser les biens matériels, qui salissent les mains comme la boue ou bien glissent entre les doigts comme le sable, à l'heure de la reddition des comptes?

La vocation de la religieuse à l'étude

Ottawa.—Lors de la prochaine assemblée nationale de la section féminine de la Conférence Religieuse Canadienne, la vocation de la religieuse sera à l'étude. La rencontre se déroulera à Ottawa, du 23 au 26 août, à l'Université St_Paul.

Cette onzième réunion plénière annuelle des supérieures majeures provinciales et générales aura pour thème: "La Vocation de tous à la sainteté et vie religieuse", thème qui s'inspire des chapitres cinq et six de la constitution dogmatique de l'Eglise, votée par le Concile, l'automne dernier.

Plusieurs conférenciers invités adresseront la parole aux supérieures religieuses: Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique au Canada; Son Exc. Mgr Francis A. Marrocco, évêque auxiliaire à Toronto et directeur national des Vocations; Son Exc. Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé; R.P. Jacques Gervais omi, recteur de l'Université Saint-Paul d'Ottawa; le Rév. Père Walter Principe, c.s.b., professeur à l'Institut d'Etudes médiévales de Toronto; la Révérende Soeur Oliva, d.c., directrice de vocations à Emmitsburg (E.-U.). Le R. Père Fugence Boisvert, o.f.m., du secrétariat de la Conférence Religieuse Canadienne, présentera le rapport d'un récent recensement des religieuses, au Canada.

On compte au Canada 197 instituts ou communautés groupant environ 56,000 religieuses canadiennes, sans compter les 100,000 non-canadiennes qui dépendent de supérieures du Canada. De ce nombre 119 instituts, représentés par 221 supérieures provinciales ou générales, sont membres de la Conférence Religieuse Canadienne et comptent 95 pour cent des effectifs des religieuses.

Propos féminins

La femme au foyer

Certains hommes prétendent que la femme au foyer est une espèce périmée. Madame doit gagner son pain à la sueur de son front, comme l'homme, et laisser ses enfants à la crèche et revenir, le soir, avec des "choses à raconter". Ainsi mettra-t-on plus de beurre dans les épinards; et la mère de monsieur ne répétera plus à son fils que sa femme est une "bonne à rien", que "le ménage ça se fait dans un quart d'heure" et que, après, il ne reste plus aux brus qu'à se tourner les pouces.

Il me semble, à moi, que la place d'une femme qui a des enfants est chez elle. Si l'on veut bien tenir sa maison, habiller sa progéniture ou, en tout cas, laver, raccommoder, repasser, ranger, faire répéter les leçons et trouver le moyen d'être pimpante, pour la joie de son mari, quand il rentre, il n'y a pas trop de toute la journée.

Pour bien élever les enfants, il faut s'occuper d'eux et leur montrer l'exemple d'un ménage uni, d'une maison bien tenue. On se plaint trop des blousons noirs et autres petits voyous pour ne pas dire que l'éducation brille trop souvent par son absence même. L'enfant a besoin de sa mère — d'une mère attentive. Songez-y, messieurs, avant de nous lancer trop facilement la pierre.

Créatrice de bonheur . . . ou esclave

"Moi faire le ménage et la cuisine, me faire esclave dans une maison? Jamais!" On entend parfois cette réflexion.

Mais, mademoiselle, madame, vous ne devenez esclave que si vous le voulez! Sans préparation, sans aucune connaissance, il est normal que vous ne puissiez comprendre et aimer votre rôle de femme, ce rôle merveilleux de créatrice de bonheur.

De jeunes épouses regrettent de n'avoir pu fréquenter un Institut familial. Rien n'est perdu puisque le Centre Catholique a prévu ces situations. Il a préparé un cours par correspondance d'ECONOMIE DOMESTIQUE pour enseigner à la femme et à la jeune fille la beauté de son rôle de maîtresse de maison. Vous pouvez aussi profiter de ce cours.

LE SERVICE D'ECONOMIE DOMESTIQUE,
1, rue Stewart, Ottawa (2e). Canada



Vers l'hiver. — Même en juillet on peut penser au froid hiver et s'y préparer. Les couturiers le font, puisque déjà ils préparent un joli ensemble qui promet chaleur, élégance, confort: des pantalons et un manteau de laine blanche, avec bordure de fourrure rouge.

A CBXT et CBXT-1

Programmes français

Samedi 31 juillet 1965
9 h 30 — **Radisson** — Les Hurons qui accompagnent Radisson et Des Groseilliers se sont effrayés d'avoir à traverser des territoires appartenant aux Iroquois et se révoltent contre leurs compagnons français.
10 h 00 — **Lucille Dumont** — Invités: Isabelle Pierre, Christine Charbonneau et Robert Demontigny.
10 h 30 — **Les As des quilles** —
Dimanche 1er août
9 h 30 — **Les Fables de La Fontaine**
10 h 00 — **Wilfrid Pelletier rencontre** — Serge Chevanelle, trompettiste, et André-Sébastien Savoie, pianiste. Ooeuvres de Martelli, Schumann et Prokofiev.
10 h 30 — **En vacances avec . . .** — Mathé Altéry chante.
11 h 00 — **Le Fantôme du Louvre** — L'inspecteur Ménardier se sert de l'étudiant comme appeau.
11 h 30 — **Au Clair soleil** — Des chansons et des jeux par les jeunes de la colonie de vacances de Sainte-Julienne-de-Montcalm.

Plan national d'assurance-santé

les détails de ce plan

Ottawa. — Voici les détails du programme de services de santé qu'a dévoilé le premier ministre du Canada, lors de la conférence fédérale-provinciale.

Portée des prestations

Les services de tous les praticiens et spécialistes seraient inclus sauf deux exceptions:

A) Les services qui sont assurés par d'autres législations.

B) Un certain nombre d'autres services comme la chiriurgie plastique. Les services des praticiens constituent un minimum mais rien n'empêcherait chaque province d'aller au-delà de ceci.

Application:

Le plan s'appliquerait à tous les Canadiens. En ce sens qu'il serait universel.

L'universalité veut dire ici que:

A) Dans le cas où le coût est défrayé par une prime que toutes les personnes "couvertes" par l'assurance hospitalisation le seraient également par les services d'assurance santé. On pourrait excuser de la prime certains citoyens à cause de leur indigence mais ils devraient quand même pouvoir bénéficier du régime.

B) Dans le cas où le projet est défrayé par une taxe que tous les citoyens sans condition d'âge, de richesse ou de condition économique sont assurés.

Les provinces sont évidemment libres de choisir la méthode de financement qu'elles désirent.

Le gouvernement fédéral rejette le concept de l'assurance selon les besoins parce qu'il implique:

"Une indésirable distinction entre des niveaux de richesse".

— Que les frais médicaux sont moins lourds pour les riches que pour les pauvres, alors que ce peut bien n'être pas le cas.

Administration publique

—Il s'agit d'un régime entièrement pris en charge par les gouvernements provinciaux.

—Les programmes actuels qui ne se conforment pas à cette donnée devraient être abandonnés.

—Ceci n'empêcherait pas qu'existent comme des suppléments, des programmes privés de services de santé.

Portabilité

—L'expérience en matière d'assurance hospitalisation servirait de modèle.

—Par exemple, une personne qui quitte le Québec pour l'Ontario continuerait d'être assurée par Québec durant trois mois, ce qui lui donnerait le temps de s'inscrire au régime ontarien.

Contribution financière du gouvernement éfdéral

—Le coût total du projet d'assurance si on s'en tient au minimum des frais des médecins est établi à plus de $600 millions.

—Per capita: ce coût est de $28.

—Le gouvernement fédéral en paierait la moitié soit $14.

—Cette somme pourrait s'accroître selon la hausse progressive et normale des coûts.

—La forme du paiement serait déterminée par le comité d'étude sur le régime fiscal.

des médecins s'inquiètent

Vancouver. — Deux éminents médecins canadiens ont exprimé la crainte que le programme national d'assurance-santé échoue. . . faute de médecins.

Le Dr Frank Turnbull, ancien président de l'Association médicale canadienne, et le Dr John McCreary, président de l'Association canadienne des collèges de médecine, ont expédié un télégramme au premier ministre Pearson, le priant d'accorder l'aide financière d'Ottawa aux institutions d'enseignement de la médecine.

Le télégramme précise que les membres de ces deux organismes s'alarment devant le silence que gardent les politiciens présentement réunis en conférence à Ottawa au sujet des octrois fédéraux à l'enseignement de la médecine.

Les premiers ministres provinciaux ont accepté une proposition du gouvernement fédéral offrant aux provinces $14 per capita pour leur permettre d'instituer le régime d'assurance-santé.

"Si, comme vous l'avez suggéré, un programme d'assurance-santé entre en vigueur à la grandeur du pays. . . sans que les institutions d'enseignement de la médecine aient la possibilité de prendre de l'expansion, ce programme risque sérieusement d'échouer faute de personnel qualifié", dit le télégramme.

seul dissident: M. Manning

Ottawa. — Les propositions Pearson sur l'assurance-santé ont donné naissance à un grand dissident.

Mais cette fois il demeure non pas à l'Est, mais bien à l'Ouest de la capitale fédérale.

Son nom: Ernest Charles Manning, premier ministre de l'Alberta depuis plus de 20 ans, prédicateur biblique et successeur légitime de William Aberhard lui-même, fondateur de l'Institut prophétique de la bible.

Tous le savent créditiste et ce sont d'ailleurs ses principes politiques qui lui font rejeter en bloc tout principe socialiste.

Et ce qu'Ottawa propose, c'est ni plus ni moins que la socialisation de la médecine.

A l'appui de sa thèse, M. Manning apporte quatre arguments:

—Le régime proposé, dit-il, est universel et obligatoire. Il ne respecte donc pas la liberté de l'individu.

—Il sera contrôlé par l'Etat. C'est, selon le premier ministre de l'Alberta, imposer un trop lourd fardeau au gouvernement de sa province et ça ne relève d'ailleurs pas de ses responsabilités. M. Manning croit que le rôle du gouvernement, en matière d'assurance-santé, est essentiellement supplétif. Il ne doit payer que pour ceux qui n'ont pas les moyens de le faire.

L'Alberta, un exemple

—Le chef créditiste ne croit pas que les gouvernements aient avantage à éliminer les régimes privés d'assurance-santé. Selon lui, la profession médicale a institué un merveilleux système d'assurance dans sa province et le gouvernement, a-t-il précisé, verra à ce qu'il soit complété.

—Enfin, M. Manning soutient que les $300,000,0000 du gouvernement central pourraient être dépensés à meilleur escient. On oublie la santé mentale et la tuberculose, ajoute-t-il.

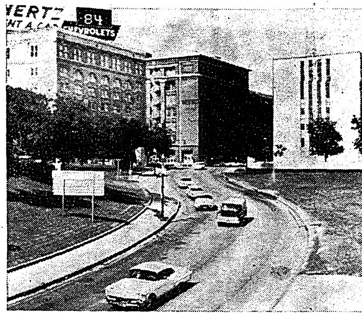


Pour ne pas se plaindre de ce qu'on souffre, il suffit de se rappeler ce que l'on mérite.

(SAINT JEAN DE LA CROIX.)

Nous rappelons cette parole réconfortante à tous ceux qui demandent des faveurs ou des guérisons par l'intercession des Pionniers de la foi en notre pays. Parmi ceux qui souffrent, ceux qui se lamentent le moins sont ceux qui, examinant leurs désirs, leurs paroles et leurs actes, découvrent les mérites qu'ils ont accumulés. Ils comprennent que, dans l'épreuve, nous pouvons compter sur la générosité de la Providence.

Annonces classées



En souvenir de John F. Kennedy. — Nous n'avons pas encore oublié cette photo qui nous montre l'endroit où le président Kennedy fut assassiné. Mme Martina Langley de Richardson, Texas, a demandé au président Johnson de déclarer cet endroit site historique. Ce qui fut fait pour le théâtre Ford de Washington, où Lincoln avait été assassiné.

Les évêques du Vietnam-nord

Saïgon (AIF) — *En date du 10 juin, les évêques du Vietnam-sud, réunis en conférence épiscopale, ont publié* le communiqué suivant: "Devant la situation critique actuelle du pays, les évêques du Vietnam se font un devoir de rappeler à leurs fidèles ce qui suit:

"1) L'Eglise Catholique, représentée au Vietnam par l'épiscopat, ne veut être que *principe d'union* et de paix; elle se tient toujours au-dessus et en dehors de tout parti politique; elle joue le rôle de guide auprès des hommes de bonne volonté dans la connaissance de la loi surnaturelle et évangélique" (Lettre pastorale du 22-1-64).

D'après ce principe, nous déclarons et publions: Tout fidèle, membre de la communauté nationale, a le devoir de participer activement à l'édification et à la prospérité de la nation; de servir le Bien Commun; de répandre l'idéal évangélique de la paix, dans toutes les formes d'activités matérielles et spirituelles du pays.

En conséquence, tout fidèle doit observer les justes lois de l'Etat, respecter les droits légitimes des citoyens, agir dans les limites du droit, et, dans le cas où il est nécessaire de défendre ses intérêts légitimes, que ce soit toujours en vue du Bien commun, dans le respect de la vérité, de la justice et de la charité.

"2) D'autre part, nous vous rappelons ces paroles du Pape Jean XXIIII: "C'est *l'ordre moral qui postule dans toute société la présence d'une autorité; fondée sur cet ordre, l'autorité ne* peut être utilisée contre lui sans se ruiner elle-même. L'Esprit-Saint nous en avertit: "*Ecoutez donc, rois, et comprenez! Instruisez-vous, souverains des terres lointaines!* Prêtez l'oreille, vous qui commandez aux foules, qui êtes fiers de la multitude de vos peuples! Car c'est le Seigneur qui vous a donné le pouvoir et le Très-Haut la souveraineté; c'est Lui qui examinera votre conduite et scrutera vos desseins" (Sap. VI, 2-4). . . Les rapports entre les communautés politiques doivent se conformer aussi aux règles de la justice: ceci implique la reconnaissance des droits mutuels et l'accomplissement des devoirs correspondants. . . il peut évidemment arriver, et de fait, il arrive, que les communautés politiques entrent en rivalité d'intérêts; ces conflits ne peuvent pourtant se régler ni par la force des armes, ni par la fraude ou la tromperie, mais comme il convient à des hommes, grâce à la compréhension mutuelle, par une estimation objective des données et moyennant un compromis équitable". (Pacem in terris).

Des diacres pour l'Amérique Latine

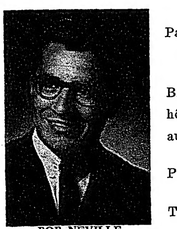
PUERTO RICO (CCC) — Avant le 1er semptembre fontionnera à Puerto Rico une organisation destinée à former des diacres pour l'Amérique latine et les préparer à l'ordination.

Cette institution, dont les frais sont pris en charge par le cardinal Cushing, archevêque de Boston, s'appellera "communauté Saint-Etienne," Mgr Mendez, evêque d'Arecibo (Puerto Rico), fondateur de cette institution, a déclaré que quinze cents hommes recevront cette formation. Il espère qu'un certain nombre de maires, d'enseiggants catholiques, etc., pourront ainsi partiellement suppléer au manque de prêtres en Amérique latine, notamment dans les localités où le prêtre se rend rarement.



LE BONHEUR EST À CE PRIX

Depuis que le Christ a choisi de souffrir, la souffrance n'est plus une chose dégradante et inutile, elle est devenue une précieuse source de rédemption. Catherine de Saint-Augustin a compris qu'entre nous et le ciel la croix se dresse, non pas comme une barrière, mais comme un trait d'union qui nous unit à l'Amour.



Trop de gens ne se donnent qu'à eux-mêmes et se refusent à l'Amour parce qu'ils ont peur de souffrir. Aux pieds du crucifix, les chrétiens s'offrent à la souffrance par amour pour le Christ, qui l'a exaltée par sa grâce et son divin exemple. Les chrétiens connaissent également, comme la petite soeur souriante, Catherine au coeur généreux, la valeur pour les âmes de la souffrance, car ".. Corps mystique du Christ s'édifie et se complète dans la mesure où la passion de Jésus-Christ entre dans ses membres".

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

PLAMONDON

Dernièrement avait lieu le mariage de Mlle Eileen Plamondon, fille de M. et Mme Philippe Plamondon, maire du village, à M. Conrad Sehn de Plamondon, fils de M. et Mme Eligor Sehn de Fox Valley, Sask.

Filles d'honneur, Mlles Maureen Martin, Joanne Genoud, Emilie Bourassa et Myrna Sehn. La petite Constance, soeur de la mariée, était bouquetière.

Garçons d'honneur, Vincent Plamondon, Peter Sehn, Jimmy Piquette et Denis Ménard. Le jeune Timmy, frère du marié, portait les anneaux.

Célébré selon la nouvelle liturgie, ce mariage fut très impressionnant.

Une tante de la mariée touchait l'orgue, Mme Rosalie Genoud. Et quatre autres tantes chantèrent des cantiques appropriés: Mmes Alma St-Jean, Dellamen Gauthier, Dellamen Chévigny, Bernadette Bourassa.

225 convives prirent part au banquet organisé par Mme Benoît Plamondon.

M. le curé Martineau présenta la santé à la mariée, le R. P. Douziech nous offrit plusieurs chants de sa chaude voix.

Après des célébrations semblables à Fox Valley, le jeune couple s'établit parmi nous. Nous lui souhaitons tout le bonheur désirable.

ST-JOACHIM

Mlle Marguerite Blais est de retour d'un voyage de deux semaines dans la province de Québec. Elle faisait partie du voyage d'échange d'étudiants. Nos sincères félicitations.

M. et Mme Ovila Turcotte, de Montréal, sont en visite chez Mme T.-J. Laflèche.

Mme Roland Patenaude et sa fille Rita, de Québec, a passé deux semaines chez Mme A. Patenaude.

Mme Gertrude Blais a le plaisir de la visite de ses cousines, Mlles Julie, Hélène et Marie, ainsi que d'un cousin, Pierre Kirouack, de Victoriaville, Qué.

Mlle Mariette Thibault de Montréal était en visite chez sa tante, Mme G.-A. Thibault.

A tous nos malades, spécialement à ceux qui sont hospitalisés, un prompt rétablissement.

BONNYVILLE

MM. et Mmes Alarie et Hervé Hamel, de Montréal, sont en visite chez M. Josaphat Hamel. Ils apprécient grandement le beau pays de l'Ouest, son climat.

Il y a aussi des visiteurs chez M. et Mme Boisclair.

M. Roméo Durocher et sa famille en visite chez leurs parents à St-Paul et Bonnyville. Ils renouvellent de vieilles amitiés. Roméo revient d'un stage d'études à Arvida et Montréal, au compte de l'Alcan.

Courte visite de Albert Durocher qui a eu la bonne fortune de gagner un Chevrolet '65 lors de la première joute de football Edmonton-Calgary.

Au bingo des joueurs de hockey, le gros lot de $1500 fut gagné par Jack Wagner de Bonnyville.

Les travaux dans les rues seront complétés d'ici une dizaine de jours. La rue et la devanture de l'hôpital seront pavées. De même que la cour du magasin de Jules Vallée.

Plusieurs chalets se construisent au Moose Lake, la pêche y est bonne et les visiteurs abondent. Nous leur souhaitons la grande bienvenue.

Une jolie réception fut offerte à l'occasion du départ des familles de MM. Paul et Léo Caouette.

Nous regrettons également le départ de M. et Mme Roval Lapierre, qui ont rendu beaucoup de services. Mais comme c'est une promotion pour Roval, nous l'en félicitons. Leurs bureaux sont transférés à St-Paul, plus central.

Une jolie fête eut lieu en l'honneur de Mme Wilfrid Marsolais, une nonagénaire de 94 ans qui trouve encore le moyen d'être gaie. Nos félicitations à elle et à sa famille.

La récolte est favorisée par une température idéale, la moyenne sera sans doute excellente.

Quelques mariages s'annoncent: James Rancier et Joanne Bordeleau; Alphonse Turcotte et Patricia Poulin; Laurent Mercier et Catherine Martel; Gilles Barbeau et Francine Lajoie.

Dimanche prochain aura lieu le pèlerinage en l'honneur de saint Joseph à Gurneyville.

BEAUMONT

Mariage Gobeil-Magnan

Par un beau matin ensoleillé, Juliette Magnan et Marcellin Gobeil unissaient leurs destinées par le sacrement de mariage. Le frère du marié, le R. P. Ovila Gobeil, o.m.i., qui est en partance pour la Bolivie bénissait le mariage.

Au retour d'un voyage à Victoria et Seattle, une messe fut célébrée à 4h. p.m. à Beaumont, suivie d'un banquet et d'une soirée sociale au centre récréatif. Les parents et amis étaient de la fête pour souhaiter bonheur au jeune couple, et leur offrir de précieux cadeaux.

Ravissante dans sa longue robe blanche, la mariée était accompagnée de Georgette Demers et de France Gobeil comme filles d'honneur; Léo Magnan et Richard Gobeil étaient garçons d'honneur.

Les nouveaux mariés résideront sur la ferme paternelle à trois milles du village. Depuis, M. et Mme Ernest Gobeil se sont construit une maison au village même. Nos voeux les plus sincères au nouveau couple.

Feu H. Charbonneau

Le 19 juillet, M. Hermas Charbonneau laissa pour un monde meilleur, sa femme Marie-Louise et trois filles, Soeur Marie de la Compassion, de Pincher Creek; Elisabeht Royer, et Rhéa Demers de Beaumont. Puis, 18 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Forgeron de métier, maître de poste avec sa dame pendant au-delà de vingt ans, aidant à l'église de toutes sortes de façons, il était connu et aimé de tous.

La messe solennelle pour le défunt fut chantée par M. le curé Jacob, qui était assisté de M. l'abbé Hébert et du Père Gobeil, o.m.i.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

Divers

M. et Mme Maurice Magnan sont en voyage avec leurs enfants en Saskatchewan. Ils assisteront au mariage de leur fils Victor avec Mlle Maxine Connelly, de la paroisse Ste-Cécile de Régina. Voeux de bon voyage à la famille, et de bonheur aux jeunes époux.

Bienvenue à Mlle Lorette Villeneuve de Chicoutimi qui visite parents et amis.

M. et Mme Maurice Gobeil en visite dans le nord: Donnelly, Guy, High Prarie, St-Isidore, et encore plus loin à Assomption, où le Père Montmigny, o.m.i., est principal de l'Ecode Indienne. "L'esprit missionnaire et l'esprit catholique sont une seule et même chose." (Pie XII).

Joussard

M. Jean Charrois d'Edmonton a passé une semaine chez ses parents.

Mme Aline Smith de Winnipeg vient passer quelques semaines parmi nous.

M. Lucien Comeau a dû être hospitalisé par suite d'un accident mineur survenu au cours de son travail sur le chemin de fer.

Dimanche dernier, M. et Mme W. Charrois partaient pour un voyage de trois semaines dans l'Est. Nous leur souhaitons bon voyage.

Dimanche dernier avait lieu le pèlerinage en l'honneur de la bonne Sainte Anne à la mission Saint-Bruno. Bon nombre de Blancs se sont joints à la population Crise pour laquelle ce pèlerinage est surtout destiné.

CLUNY

Mme Denis Lalonde et ses trois enfants faisaient un stage à l'hôpital récemment. Nous leur souhaitons prompt rétablissement.

M. et Mme Jim Henderson (Charlotte Laprise) reviennent d'une vacance en Colombie. Mme Laprise gardait les enfants pendant leur absence.

Nous apprenions avec grande peine la disparition (noyade probablement) de M. Gordon Keith, époux de Larette Gibeau, anciennement de Cluny. M. Keith faisait une envolée de Terre-Neuve à Montréal, et l'avion a fait un plongeon dans le St-Laurent. Son compagnon a été repêché, mais on a perdu espoir de retrouver le corps de Gordon. Aussitôt la nouvelle reçue, Mme Gibeau prenait l'avion pour être auprès de sa fille et des trois petits garçons.

M. et Mme M. Rougeau ont la visite de leurs petites-filles Fleury de Brooks.

La famille de M. et Mme Jos Simard de Kelowna était en visite à Cluny la semaine dernière.

Timmy Reilly est parti pour le camp militaire en Saskatchewan.

M. et Mme Julien Nobert recevaient un groupe de parents et d'amis en pique-nique sur la ferme. De la fête étaient M. et Mme Jean Nobert, Donald et Philip de Black Diamond; Mme Alice Poirier de Calgary; Mme Antoinette Gourdine de Montréal; M. et Mme Denis Crétin, Lorraine et la petite Michelle; M. et Mme A. Nobert et famille; M. et Mme Jos Crétin jr et Donny; M. et Mme Don Fisher et famille de Sacramento, Califournie.

Saint-Albert

Baptêmes

Daniel Philippe Joseph, fils de M. et Mme Robert Hébert. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Hébert. Ministre: M. l'abbé Denis Hébert.

Chérisse Carmen, fille de M. et Mme Léon Tellier. Parrain et marraine, Paul Tellier et Carmen Morin.

Divers

Le 27 juin, Mgr l'Archevêque conférait la confirmation à 150 personnes, dont plusieurs adultes. Au cours de la même messe, les petits faisaient leur première communion.

Merci à toutes les personnes qui ont aidé à la bonne marche des camps d'été.

M. et Mme E. Savoie de Villeneuve marquaient leur 25e anniversaire de mariage le 13 juillet. Plus de 600 parents et amis prirent part à la fête. Il y eut messe à Villeneuve, banquet et soirée à St-Albert. Nos félicitations et nos voeux aux jubilaires.

En Russie, la diminution des naissances s'explique du fait que l'élément féminin représente 52 p.c. du total des professionnels; il y a plus de femmes que d'hommes dans la médecine; 31 p.c. des ingénieurs sont des femmes.

Lundi le 26, fête de la bonne Sainte Anne, un groupe de dames de Ste-Anne de Girouxville venaient en autobus à notre église dédiée à Ste-Anne. Elles étaient accompagnées de leur curé et aumônier, le Père Frigon.

Cinéma et culture

C I C

Films à l'écran

BON VOYAGE

Adultes et adolescents

Américain. 1962. 133 min. Technicolor. Comédie réalisée par James Neilson avec Fred MacMurray, Jane Wyman et Deborah Walley.

La famille Willard part pour un voyage en Europe. M. Willard a beaucoup de mal à garder ensemble les membres de la famille. Elliot, Skipper et Amy ont des intérêts divers selon leur âge. L'union et le bonheur des Willard finiront par ramener tout le monde.

Appréciation morale: Ce film est centré sur une famille unie, où les parents sont à la fois compréhensifs et dévoués.

* * *

CAVALRY COMMAND

Adultes et adolescents

Phlippin. 1964. 80 min. Technicolor. Drame de guerre écrit et réalisé par Eddie Romero avec John Agar, Pancho Magalona et Alicia Vergel.

Après avoir aidé les Philippins à se débarrasser de la domination espagnole les Américains occupent maintenant le pays. La population, d'abord hostile, finit par accepter les occupants. Même un officier rebelle se ralliera lui aussi après s'être convaincu de la sincérité des Américains.

Le sujet est assez neuf, mais le film va guère en profondeur dans la situation , se contenant facilement de clichés. La photographie est bonne dans l'ensemble, l'interprétation est valable.

Appréciation Morale: Les actes de violence sont présentés avec une certaine discrétion dans ce film où les protagonistes sont animés de sentiments louables.

* * *

I THANK A FOOL

Adultes avec réserves

* * *

YOUNG AND THE BRAVE

Tous

Américain. 1963. 84 min. Drame de guerre réalisé par Francis D. Lyon avec Rory Calhoun, William Bendix et Manuel Padilla.

Durant la guerre de Corée, trois soldats américains, faits prisonniers, s'échappent et tentent de regagner leurs lignes. En cours de route, ils rencontrent un jeune Coréen accompagné d'un chien de l'armée. Ils entreprennent ensemble un trajet long et périlleux.

Il s'agit ici d'une mince anecdote de guerre, assez attachante par ses personnages, mais bien peu originale comme réalisation cinématographique. Le jeune Padilla toutefois est étonnant pour son âge.

Appréciation morale: Les héros font preuve de courage. Quelques scènes de violence, inhérentes au genre, pourraient impressionner de jeunes enfants.

* * *

HOUSE OF THE SEVEN HAWKS

Adultes et adolescents

Américain. M.G.M. 1959.. 92 min. Drame policier réalisé par Richard Thorpe avec Robert Taylor, Nicole Maurey et Linda Christian.

Nordley, un aventurier américain, vit en Angleterre où il exploite un petit caboteur pour gagner sa vie. Il accepte un jour de conduire en Hollande un certain M. Anselm qui est un policier hollandais chargé d'une importante mission. Le passager meurt subitement et Nordley est accusé. Pour se déprendre il commence alors sa propre enquête, aidé de la fille d'Anselm.

Malgré un traitement conventionnel, l'intrigue est assez bien développée et se déroule à un rythme satisfaisant. Quelques défauts de montage et surtout une longue séquence traitée au bleu sont plutôt désagréables. Les interprètes s'acquittent bien de leur rôle.

Appréciation morale: Les criminels sont présentés sans sympathie et la justice triomphe. Adultes et adolescents.

En 1964, l'aéroport de Montréal est au haut de la liste quant au nombre d'arrivées et de départs: 95,186.

* * *

Les faillites augmentent sensiblement à Edmonton, tant chez les individus que chez les compagnies et corporations.

5,000 w. **Nos Programmes** 680 k.c.

Lundi au Vendredi

6.50—ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Radio-réveil
8.28—Nouvelles
8.30—Radio-réveil
8.45—Auj. dans l'histoire
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—Le Rigodon
9.45—Propos, fantaisies,
10.00—Nouvelles
10.02—La chansonnette
10.15—Témoignages
10.30—Joyeux troubadours
11.00—Radio Journal
11.10—Jeunesse dorée
11.25—Visages de l'amour
11.40—Eclairez-moi s.v.p.
12.00—Regina coeli
12.02—Musique en dinant
12.25—Sport
12.30—Journal agricole
12.45—Vie de femmes
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie quotidienne
1.28—Nouvelles
1.30—Partage du jour
1.58—Intermède
2.00—Nouvelles
2.02—(Selon le jour)
2.25—Votre émission, Mesdames
2.55—Chronique sportive
3.00—Nouvelles
3.03—Météo
3.05—Votre émission, Mesdames
4.00—Radio Journal
4.15—Marie Tellier
4.30—Boîte aux surprises
4.45—Salut les copains
5.00—Nouvelles
5.02—Salut les copains
5.30—Nouvelles
5.32—Salut les copains
5.45—Radio actualités
6.00—Les plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—30 minute d'infor.
7.30—(selon le Jour)
8.00—(selon le jour)
8.30—(selon le jour)
9.00—(selon le jour)
9.30—(selon le jour)
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
11.00—Nouvelles
11.02—Sous l'abat-jour
11.55—Nouvelles
12.05—Recueillement Fin des émissions

Lundi:

2.02—Pour ceux qui aiment
7.30—Sur toutes les scènes
9.00—Un compositeur vous parle
9.15—Les affaires de l'état ou serenade
9.30—Revue des arts et des lettres

Mardi:

2.02—Hier et aujourd'hui
7.30—Place publique
8.00—Concert symphonique
9.00—D'amour et de chansons
9.30—Musique de chambre

Mercredi:

2.02—Pour ceux qui aiment
7.30—Concert du mercredi
9.00—Toute la gamme
9.30—Auteurs étrangers

Jeudi:

2.02—Hier et aujoud'hui
7.30—Orchestre de radio-Canada
8.15—Parlons musique
9.00—Temps des refrains
9.30—Artistes de renom

Vendredi:

2.02—Pourquoi pas?
7.30—Pavillon de musique
8.00—Chorales du Canada français
8.30—Toute la gamme
9.00—Serenade
9.30—Programme Hollandais

Samedi:

6.50—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.02—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.32—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Musique en tête
8.28—Nouvelles
8.30—Musique en tête
8.45—Auj. dans l'histoire
9.00—Tante Lucille
9.30—Par un beau samedi matin
10.00—Nouvelles
10.02—Le rigodon
10.30—Par un beau samedi matin
11.00—Radio-journal
11.10—Par un beau . . .
11.15—Vers demain
11.30—Par un beau . . .
12.00—Regina Coeli
12.02—Musique en dinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Rivière-la-paix vous invite
1.30—Nouvelles
1.32—Visite chez les chansonniers
2.00—nouvelles
2.02—Salut les copains
3.00—Radio-journal
3.15—Salut les copains
4.00—Prog. italien
4.30—Musique pour tous les goûts
5.00—Radio-journal
5.03—Reportages
5.30—Musique pour tous les goûts
6.45—Chapelet
7.00—30' d'informations
7.30—Samedi soir avec Paul
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Samedi soir avec Paul
11.00—Nouvelles
11.10—Samedi soir avec Paul
12.00—Recueillement Fin des émissions

Dimanche:

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.02—Prog. Cris
9.30—Ballade musicale
10.00—Météo
10.02—Ballade musicale
10.30—Terre Nouvelle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Prog. Italien
1.00—Prog. Italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog. allemand
4,30—Rendez-vous musical
5.30—Opéra du dimanche
8.30—Serenade
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Serenade
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement Fin des émissions

Une déception. — On sait que l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick ont eu une dure période de sécheresse. Par un chaud après-midi, la petite Cindy Calvert vit une cuve sur le gazon, elle se dévêtit prestement pour s'y saucer . . . mais la cuve était vide! (P.S. Son père emplit la cuve après avoir pris la photo.)

Chronique de Germaine Bernier

Adolescence, étude et fréquentations

Aujourd'hui, je voudrais répondre, le plus brièvement possible à un finissant de collège qui m'écrit une fort intéressante lettre (rédigée peut-être trop à la hâte tout de même) au sujet de mon article "La naïveté de la pensée devant les réalités humaines" (21-6-65) Ce garçon est tout a fait d'accord avec les points de vue exprimés dans l'article, il apporte même dans sa lettre des arguments personnels tout à fait justes, contre les mariages précoces, forcés ou non, mais il ne peut se défendre de réclamer pour l'adolescent-étudiant le droit à l'amour en même temps qu'à l'étude. "L'étudiant, dit-il, comme tout autre besoin de la compréhension, de l'affection d'une femme; il a besoin de la confiance que donne l'amour, et il a surtout besoin, s'il ne veut pas les annihiler, de développer ses dispositions d'homme. Je suis d'avis qu'il est presque impossible à un être humain de trouver son équilible en dehors de l'amour: renoncement à l'égoïsme, prise de conscience de l'existence de l'autre et de son droit au bonheur, "humanisation". Et c'est spécialement à la fin de l'adolescence qu'il importe de trouver cet équilibre". Plus loin, il dit encore: "Les connaissances ne remplaceront jamais une personnalité vraiment forte. Je pense alors qu'amour et étude doivent aller de pair et par suite qu'il faut essayer de concilier les deux. Il faut prémunir l'étudiant en le dotant d'une personnalité telle, qu'il puisse parachever celle-ci dans l'amour, tout en ne nuisant pas au reste de son développement, comme la poursuite de ses études. C'est difficile, mais ce n'est pas impossible. Sous peine de me répéter, je réaffirme que l'amour et l'étude ne peuvent être dissociés sans nuire à la personnalité de l'étudiant et même qu'une vie d'étude sans amour serait efficacement. Et qu'il faut préparer le jeune non à se passer d'amour mais à concilier amour et étude".

Mon jeune ami,

Comme la vie va être belle et bonne pour celle qui va marcher un jour, près de vous! Etude-amour, amour-étude; vous réclamez pour vous les deux pôles majeurs de l'existance pour une vie en plénitude! Je souhaite que le destin réponde à vos voeux! Quant à la petite amie qui va vous écouter, je suis sûre que vous n'aurez aucune difficulté à la convaincre de la valeur de votre programme. Après avoir lu votre longue lettre je vous entendais encore . . . et vous voyais lui répéter, peut-être les mots du poète:

Mon enfant, ma soeur, songe a la douceur
D'aller là-bas vivre ensemble
Aimer à loisir, aimer et mourir
Au pays qui te ressemble . . .

ou faire quelques souhaits de "L'horizon chimérique" et . . . à distance, je vous ai souhaité de découvrir sans faute, "le bleu manoir de Rosemonde". . .

Mais non, vous ne direz rien de tout cela, parce que, d'après votre discours vous ne vous inspirez pas des poètes mais des psychologues. C'est très bien, c'est excellent, ça fait plus sérieux mais ça n'empêche pas, quand même, quelques illusions, de fleurir ici et là, en dehors du parterre de vos idées que vous voulez si logiques et si bien rangées . . . en oubliant ou en ignorant encore les détours du coeur, qui se moque parfois, vous savez, des manuels et de leurs leçons et directives . . . Je n'entreprendrai pas d'enlever ces illusions qui survivent à vos efforts de clairvoyance; le temps et la maturité qui vient vont certainement s'en charger, à tour de rôle. Vous bénéficierez, alors, de votre sens psychologique personnel éclairé, ce qui est encore plus pratique que l'usage des formules collectionnées.

Vous dites quelques part, en réclamant le droit à l'étude et à l'amour pour les adolescents: "c'est difficile, mais ce n'est pas impossible". Savez-vous que c'est impossible justement, pour le plus grand nombre? Connaissez-vous la situation générale des mariages précoces, ici, au Canada, comme aux Etats-Unis d'ailleurs? Les statistiques, vraiment désolantes pour l'amour, ne chantent pas le même refrain que les chansons sexées à répétition de la rue et de la radio. Quant aux examents ratés et aux candidats recalés chaque année, on ne sait pas encore dans leurs cas, si c'est l'amour qui a nui au études ou . . . les études qui ont nui à l'amour dans les cas de jeunes ménages déboussolés.

Vous avez raison d'écrire qu'une vie d'étude sans amour serait extrêmement difficile à poursuivre efficacement", vous dites bien une vie, pas une adolescence. L'adolescence passe très vite, croyez-moi, (bien que dans notre pays, à notre époque, elle a l'air de s'éterniser maladroitement chez plusieurs); la donner toute à l'étude, à sa culture personnelle, à l'amitié, c'est déjà un bon placement. L'étude et l'amour ne sont pas incompatibles dans une vie, croyez-le bien; mais tout dépend des circonstances d'âge, de temps, de caractère, et de conditions d'existence. Et de la sorte de ménage et de bonheur domestique dont on rêve . . . On ne peut pas tout avoir en même temps; la jeunesse le croit, l'âge mûr le sait.

Heureusement, dans votre cas, si j'en juge d'après votre lettre, vous plaidez pour l'amour et non pour vos amours . . . Pendant que vous en êtes encore à pouvoir raisonner sur le sujet ajoutez à vos idées celle-ci: s'il est important d'être aimé, il l'est encore davantage d'aimer, parce que d'ordinaire ce sont ceux qui s'aiment, bien davantage que ceux qui sont aimés seulement qui réalisent le mieux leurs rêves, leur destin, leur vocation humaine.

(Le Devoir)

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 2 au 6 août)

LUNDI: Jean Galot, S.J., "Chanson d'aujourd'hui, miroir de la vie."
MARDI: Marcel Marcotte, S.J., "Pourquoi soupçonner votre mari d'infidélité?"
MERCREDI: Emile Muller, S.J., "Les critiques critiquent-ils assez?"
JEUDI: Ernest Gagnon, S.J., "Nos enfants nous regardent: que pensent-ils?"
VENDREDI: Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé, "Une forte personnalité: Mgr de Laval."

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 7h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Informations Larousse

Il y a 280 ans naissait Bach

Qui est donc ce Bach, qui, par l'esprit profond de ses oeuvres, se distingue tant parmi ses collègues et contemporains, qui s'en éloigne à tel point que ni eux ni même ses propres fils n'étaient capables de reconnaître sa grandeur, de lui accorder dans leur opinion la place qui lui était due?

Bach n'est pas un artiste qui aurait été empêché de réaliser une carrière de musicien de Cour. Il n'est pas non plus ce prototype de musicien d'église, de cantor protestant qu'on voudrait souvent voir en lui. Avec toute la maîtrise incomparable de son art (à laquelle, selon lui-même, tout autre pourrait arriver aussi bien, si seulement il voulait se donner la peine de travailler et d'étudier comme lui, Bach, l'avait fait), avec tout l'univers de pensées que ses oeuvres reflètent, il n'est que le simple musicien chrétien, inébranlablement attaché aux fondements de sa foi. Pour cette raison, la decision de Bach d'accepter le cantorat à leipzig (offert avant lui, à deux grands compositeurs Teleman et Graupner et refusé par eux) n'était nullement une décision "existentielle," un choix entre le monde et l'église. Croyant à l'ordre universel institué par Dieu, dans lequel chaque chose a sa propre fonction et tâche, il pouvait et devait remplir la sienne à l'église tout aussi bien qu'à un cour princière. Le fond de sa conviction n'était touché en rien, et cela lui laissait la liberté entière d'opter pour une situation. C'est Bach lui-même qui donne les raisons de sa préférence pour Leipzig: revenus plus élevés, bien nécessaires à sa famille nombreuse, disposition de ses fils aux études, université sur place pour la formation de ses enfants, voilà les impératifs décisifs pour un musicien soucieux de remplir consciencieusement sa tâche de père de famille, et même si cela lui vaut une certaine infériorité du point le vue social.

Ce qui distingue Bach de Teleman (cantor comme Jean-Sébastien), ce qui le distingue de Handel (pour ne citer que ces deux plus grands), c'est cet esprit de profonde croyance, cette force de la foi qui s'accroît et s'affermit dans la mesure où la foi s'affaiblit et décline à la même époque. Et, à une époque subjugée par l'incrédulité et le libertinage, Bach atteint les régions d'une pensée mystique qui l'apparente aux scolastiques du Moyen Age. Teleman et Handel, eux aussi en possession de tous les moyens techniques, ont écrit des oeuvres monumentales d'une grandiose beauté, mais appartenant à un esprit plus conforme à l'époque. Chez eux, c'est une idée presque écrasante de "très grand" et de "suprême" à laquelle ils donnent une expression éclatante de pompe lumineuse, de faste à l'italienne, que le public du XVIIIe siècle a bien su apprécier. Chez Bach, c'est une attitude qui fonde ses efforts sur une glorification du suprême, sur des raisonnements théologiques et spirituels, auxquels il sait donner une image sonore équivalente, même dans sa musique dite "de cour", qui, chez lui, n'est et n'aurait jamais été "agréable" suivant les exigences du temps. Son oeuvre entière reste l'exégèse peut-être la plus profonde de l'oeuvre de Dieu.

Le chapelet à CHFA

AOUT

2—Soeurs de la Providence, Desmarais
3—Paroisse St-Joachim
4—Famille Daniel St-Martin, Legal
5—Familles Armand et J.-L. Forcier, Donnelly
6—Paroisse cathédrale, St-Paul
7—Famille P.-E. Brochu, Morinville
9—Famille de Mme Blanche Dumas, Falher
10—Paroisse St-Albert
11—Paroisse de Jean-Côté
12—Caisse Populaire, Bonnyville
13—Un paroissien de Mallaig
14—Employés de la Miséricorde
16—Famille Edouard Emard, Fal.
17—Famille Valère Roy, Bonnyville
18—Paroissiens de Ste-Lina
19—Famille Frederick Hamel, St-Paul
20—Familles L.-P. Moquin et Raymond Maisonneuve, Donnelly
21—Employés de l'Hôpital Général, Edmonton
23—Ecole Consolidée de Falher
24—Les paroissiens de Guy
25—Paroisse St-Jean-Baptiste, McLennan
26—Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb
27—Radio-Edmonton Ltée, Edm.
28—Famille Pierre Brisson, Legal
30—Famille Henri Guénette ,Fal.
31—Vieillards du Foyer Youville

Pour améliorer les bovins

Ottawa le 21 juillet 1965 — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays, a offert aujourd'hui une nouvelle assistance financière en vue d'aider les éleveurs de boeuf de boucherie à participer au programme d'épreuve de la progéniture des taureaux qui sera entrepris dans les parcs d'engraissement approuvés.

En même temps, il a annoncé que son Ministère a réussi à conclure une entente en principe sur l'uniformité des épreuves et des rapports aux stations d'épreuve des taureaux dont la gestion dépend des provinces.

Ces deux innovations font partie des efforts du gouvernement en vue d'aider l'industrie du boeuf, dont la production s'élève à 650 millions de dollars, pour qu'elle sélectionne les meilleurs sujets d'élevage au moyen d'un programme d'épreuves.

Le programme préconisé par le gouvernement fédéral pour éprouver la progéniture des taureaux vise à aider le producteur qui possède un taureau, qui loue les services d'un taureau ou qui achète du sperme d'un centre d'insémination artificielle, afin qu'il puisse vérifier les aptitudes de ce taureau en vue de l'amélioration de son troupeau. Les aptitudes démontrées par ses veaux mâles et femelles indiqueront si le père peut transmettre sa capacité de rendement à sa progéniture.

Aux parcs d'engraissement, on tiendra des registres où seront inscrites les augmentations quotidiennes de poids des veaux et leur aptitude à valoriser le mieux possible les aliments. Lorsqu'ils seront prêts à vendre, on les abattra et on évaluera leur carcasse. Le propriétaire paiera pour l'entretien de ses animaux et recevra le prix qu'ils rapporteront au marché.

Pour ces épreuves de la progéniture des taureaux, le gouvernement fédéral acquittera environ le tiers du coût supplémentaire des dépenses faites par le propriétaire pour faire participer ses veaux à l'épreuve. Le coût sera basé sur la superficie des parcs occupés et les frais d'administratiin, plus une somme déterminée pour les frais de gestion, préliminaires à l'épreuve, mais ne dépassant pas $25 par tête.

M. Hays croit que les dépenses n'excéderont pas $5,000 la première année, mais il espère que ce sera suffisant pour assurer participation à une échelle assez étendue, afin que l'industrie du boeuf en tire de réels bénéfices. Le principal but de tout programme de "contrôle d'aptitudes" comme celui-ci est de choisir les meilleurs sujets d'élevage comme souche des troupeaux canadiens et d'éliminer les lignées de qualité inférieure. L'épreuve de la progéniture, s'étendant du veau à la carcasse, constitue l'aspect définitif et essentiel de l'épreuve du "contrôle d'aptitudes" pour le boeuf.

M. Hays s'est déclaré heureux de l'entente à laquelle en sont venues les provinces pour l'établissement de méthodes uniformes d'épreuves et de rapports, à leurs stations d'épreuve des taureaux. Ces essais diffèrent de l'épreuve de la progéniture des taureaux. Les deux sont des programmes précieux qui cadreront mieux avec l'ensemble des épreuves de contrôle des aptitudes pour le boeuf de boucherie si l'on parvient à uniformiser les méthodes de procéder pour tout le pays.

Jours d'été et sandwichs . . . sont bons copains

Il est indéniable que le mois d'août est le mois idéal pour se reposer, n'est-ce pas Madame? Ne serait-il pas merveilleux de profiter des belles journées de l'été tout en servant aux membres de votre famille des repas nutritifs et savoureux? Pourquoi ne pas servir des sandwichs plus souvent? Nul doute que vous feriez plaisir à votre mari et à vos enfants. . . C'est pourquoi les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont pensé vous offrir quelques suggestions sur la préparation des sandwichs tout en vous conseillant fortement d'utiliser les produits frais des jardins qui sont présentement disponibles sur les marchés locaux.

Les ingrédients et aliments de base dans la confection de sandwichs varient à l'infini. Pour d'intéressantes créations, soyez libérale dans votre choix de pain, épices, fines herbes, mayonnaises et garnitures.

Pain —

Variez la forme de l'élément de base en utilisant baguettes françaises ou italiennes, petits pains à "hamburger" ou à saucisses, pains croûtés. Variez la saveur en vous servant de pain blanc enrichi, pain de blé entier, pain de seigle, pain pumpernickel, pain aux fruits.

Garnitures —

Rendez plus piquante une salade d'oeufs en utilisant oignons verts, échalotes, moutarde sèche et sauce Worcestershire.

Relevez la saveur des laitues et tomates en saupoudrant quelque peu de basilic ou de romarin.

Créez une texture contrastante dans les garnitures de viande, de poisson ou de volaille en ajoutant du concombre ou du céleri hachés.

Incorporez une pincée d'oigons à de la ciboulette hachée et de la crème sure comme sauce piquante pour des tranches de concombre.

Hors-d'oeuvre —

Rehaussez l'apparence de l'assiette de sandwichs à l'aide de hors-d'oeuvre: bâtonnets de carottes, radis façonnés en roses, quartiers de tomates, rondelles de piment vert et touffes de persil ajoutent à la couleur; tranches de concombres, coeurs de céleri, bâtonnets de carottes et fleurettes de chou-fleur ajoutent du croustillant; oignons marinés, cornichons sucrés et au fenouil ajoutent à la saveur.

LA PREPARATION DES SANDWICHS REQUIERT PEU D'EFFORT

Une fois les ingrédients choisis soigneusement, les sandwichs sont faciles à préparer si vous profitez de ces différents conseils;

Environ une heure auparavant, retirez le beurre du réfrigérateur afin de le ramollir.

Lavez la laitue au préalable et entreposez au réfrigérateur dans un sac de plastique afin de la garder croustillante.

Réunissez, avant la préparation, équipement et aliments.

Complétez une partie du travail à la fois. Par exemple, beurrez tout le pain puis étendez la garniture, coupez et enfin garnissez.

Bon succès, Madame!

Les Nations Unies ont vingt ans

par Raymond Aron

Les circonstances dans lesquelles est célébré le vingtième anniversaire de la Charte des Nations Unies n'inclinent pas l'esprit à l'optimisme. Il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître que les relations internationales demeurent aujourd'hui, pour l'essentiel, ce qu'elles ont été à travers les siècles. Au bout de vingt ans, la Société des Nations n'existait plus, les Nations Unies existent et continueront d'exister, mais elles ne peuvent pas jouer de rôle décisif dans les crises dont l'enjeu est la paix ou la guerre. Ou bien les grandes puissances sont d'accord et, en ce cas, avec ou sans organisation internationale, les périls sont limités, ou bien les grandes puissances s'opposent les unes aux autres, et, en cette hypothèse, ni le Conseil de sécurité ni l'Assemblée générale ne peuvent les contraindre.

La Charte conférait au Conseil de sécurité la responsabilité primordiale dans le maintien de la paix. Elle supposait donc une action commune des cinq membres permanents du Conseil et, en particulier, des deux Etats, Union soviétique et Etats-Unis, qui, à l'époque plus encore qu'aujourd'hui, surclassaient tous les autres. Du jour où place à la guerre froide, le Conseil de sécurité fut paralysé et l'Assemblée générale fut utilisée tantôt par l'un des camps, tantôt par l'autre dans son intérêt propre. La communauté mondiale est composée d'Etats ennemis qui n'ont pas ou ne croient pas avoir d'intérêt commun, sinon, à la rigueur, celui d'éviter une guerre thermonucléaire. Mais, à cet égard, ce sont les armes nucléaires, non les Nations Unies, qui ont enseigné la sagesse.

En 1950, quand le 38° parallèle fut franchi par les armées nord-coréennes, les Etats-Unis, en l'absence de l'Union soviétique, mobilisèrent les Nations Unies en vue de la résistance à l'agression. Quand l'Union soviétique revint siéger au Conseil, il fallut recourir à l'Assemblée générale pour obtenir l'appui de l'organisation. Ainsi surgit le conflit politico-juridique qui n'est pas encore résolu aujourd'hui. France et Union soviétique sont-elles tenues de contribuer au financement d'opérations qu'elles ont désapprouvées et qui ont été décidées par des votes de l'Assemblée générale? La Cour internationale de justice de La Haye s'est prononcée en faveur de la thèse américaine, celle de l'obligation du financement, mais les juges étaient loin d'être unanimes et la Cour a donné une consultation, non rendu un arrêt.

S'il ne s'agissait que de réunir cent ou deux cent millions de dollars, il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter. D'une façon ou d'une autre, un compromis sera trouvé. Ce qui est à la fois grave et inévitable, c'est qu'aucun Etat ne respecte les "principes de la Charte". Aucun Etat ne s'abstient d'user de "la menace de la force", aucun de s'interdit l'ingérence dans les affaires inférieures des autres, soit pour prévenir la pénétration d'un rival, soit pour y répandre ses idées ou ses institutions. Aucun même ne respecte ce que l'on appelle le droit international, quand il s'estime menacé. Ni le débarquement des troupes américaines à Saint-Domingue ne sont conformes au droit international, selon l'interprétation courante de celui-ci, bien qu'avec subtilité, des juristes puissent toujours créer l'illusion d'un accord entre la loi et la pratique.

Manipulée contre l'Union soviétique pendant la crise coréenne, l'Assemblée générale a été manipulée ensuite par les Etats afro-asiatiques contre les puissances coloniales. Mais elle comprend actuellement plus de deux fois plus d'Etats membres qu'il y a vingt ans et, de ce fait, elle est devenue moins complaisante. Ni le bloc soviétique, ni les Etats-Unis, ni même le groupe afro-asiatique ne sont désormais en mesure d'obtenir aisément une majorité. La division de l'Assemblée n'offre pas une garantie d'équité ou de clairvoyance, mais elle réduit la capacité de manipulation des Grands. Aussi l'on aperçoit ce que l'on peut espérer demain des Nations Unies et ce que l'on ne doit pas leur demander.

Rservons d'abord les organismes spécialisés de caractère technique, qui accomplissent des tâches indispensables et qui ne constituent pas notre objet actuel de réflexion. Sur le plan proprement politique des relations entre Etats souverains, tous soucieux avant tout de leur sécurité ou de leurs ambitions, les Nations Unies gardent une triple fonction secondaire mais légitime et souvent utile.

Quand deux Etats en conflit souhaitent ne pas en venir à la lutte ouverte et ne veulent pas établir de contact direct, les Nations Unies constituent le meilleur intermédiaire. Les Casques bleus séparent efficacement Egyptiens et Israéliens aussi longtemps que les deux partis n'ont d'autre désir que d'être séparés.

L'expérience du Congo a été passionnément discutée et elle est évidemment discutable. Probablement, le précédent secrétaire général, M. Hammarskjoeld, s'était-il fixé des objectifs trop grandioses. Malgré tout, on ne saurait exclure, pour l'avenir, la répétition d'une expérience de cette sorte. Si un Etat nouveau, artificiellement créé, se désagrège, un choc risque de se produire entre les grandes puissances. Peut-être, en pareil cas, les Nations Unies ont-elles la meilleure chance de combler le vide sans provoquer des réactions violentes d'un parti ou d'un autre.

La troisième fonction, la moins spectaculaire, des Nations Unies, n'est pas moins importante. Il est facile de tourner en dérision le parlement international, cette usine à grands mots et à discours démagogiques. L'éloquence onusienne est rarement édifiante et, plus d'une fois, exaspérante. Ceux qui y donnent des leçons d'humanité ne sont pas toujours dignes de le faire, mais la question n'est pas là. Les quelque cent vingt Etats représentés à New York constituent le système international. La plupart sont gouvernés par des hommes qui n'accepteront plus que le sort de l'humanité soit confié aux seuls chefs des cinq ou six grands Etats (sans compter que la sélection des Grands pourrait être contestée). L'humanité unie par la technique mais divisée par les idéologies et l'inégalité du développement, a besoin d'un lieu où se rencontrent les représentants de tous les pays. Le dialogue n'est pas une condition suffisante de la compréhension réciproque, il en est, du moins, une condition nécessaire.

Et le cas de la Chine populaire prouve au moins que l'on ne gagne rien à exclure du dialogue une nation ou un régime.

(Le Figaro).

Sécurité routière

Les premières gouttes de pluie peuvent entraîner des glissades

Les premières gouttes de pluie qui viennent mettre fin fin à une courte période de temps sec, ont pour effet de se mélanger à la fine nappe d'huile qui recouvre les routes, créant une situation extrêmement dangereuse, déclare le Conseil canadien de la sécurité routière. Cette combinaison de pluie fraîche et d'huile accumulée forme, sur la surface de la route, un composé qui réduit la traction. Dans de telles circonstances, le conducteur peut facilement perdre la maîtrise de sa voiture.

Selon les explications de la "Rubber Association of Canada", une nappe d'huile est une couche d'huile très mince qui provient des goutelettes d'huile déposées sur la route par l'échappement des véhicules à moteur. Il faut environ une semaine de temps sec avant qu'il y ait danger. L'association estime à quelque 800 gallons, la quantité d'huile déposée par les voitures sur chaque mille de route, au cours d'une seule année. Toutefois, une pluie prolongée ou une grosse averse éliminera complètement l'huile de la route.

Cependant, ajoute le Conseil, les pluies abondantes amènent de nouveaux dangers. Après une année de recherches, une compagnie de caoutchouc, en Angleterre, a découvert que l'eau du pavé s'accumule sous les pneus, de sorte qu'à 80 milles à l'heure la voiture plane presque sur la route, les pneus touchant à peine le pavé. A 40 milles à l'heure, l'eau commence à s'accumuler sous les pneus, telle la lame d'étrave d'un navire. Avant que la semelle du pneu puisse s'attacher à la surface d'un pavé même modérément trempé, il lui faut fouler huit à neuf chopines d'eau à la seconde. A une allure vive, elle doit accomplir ceci en 1/150e de seconde. La pression force le cône d'eau à s'introduire entre la surface de contact et le pavé, de sorte que le pneu plane en fait sur l'eau. Une semelle usée, bien entendu, précipite l'action.

Selon le Conseil, la seule solution possible réside dans le thème de la campagne estivale du CCSR, pour les mois de vacances — "Ralentissez et vous vivrez!"

Qu'est-ce qu'un laïc?

ni chat, ni chèvre, ni cheval

Joseph Folliet

On dit qu'un laïc c'est un chrétien qui n'est ni prêtre ni religieux. Si vous me demandez de définir un chien et si je réponds que le chien est un animal qui n'est ni chat, ni chèvre, ni cheval, je puis continuer à l'infini sans que vous sachiez ce qu'est un chien.

Parlons plus sérieusement: si l'habit ne fait pas le moine, il ne fait pas davantage le laïc. Il faut une définition positive de la condition laïque: comme le prêtre et le religieux, le laïc est un fidèle, un chrétien, membre actif de l'Eglise militante et citoyen de plein droit dans le Royaume de Dieu. Mais il a choisi un autre état de vie que le prêtre ou le religieux, choix qui lui propose une vocation différente. Il a choisi pour m'exprimer en paradoxe, de ne pas choisir définitivement et une fois pour toutes. Il n'a, en principe, renoncé à rien, ni à la famille, ni aux richesses, ni à la puissance et à la gloire, par un refus solennel, public et définitif. En vertu même de sa condition chrétienne, il est néanmoins voué au renoncement, mais à un renoncement fait chaque jour, minute par minute, occasion par occasion, dans l'exercice constant de sa liberté. Il lui faut sans cesse repousser ce qui doit être repoussé, accepter ce qui doit être accepté. Il se sauve et se divinise dans et par le temporel quotidien, dans l'exacte mesure où il le sauve et le divinise.

Cet état de vie, comme tous les autres, comporte ses avantages et ses inconvénients, ses peines et ses honneurs. Il n'y a qu'une spiritualité chrétienne dont l'appel s'adresse à tous les baptisés. Les laïcs ont une activité essentielle et propre. Cette mission, c'est la consécration à Dieu du temporel dont ils sont responsables. Ils sont la présence efficace de l'Eglise dans ce "siècle" dont il faut faire de l'éternité. Le laïc est le responsable essentiel de la famille, du travail, de la cité et de la civilisation.

Après avoir analysé divers types de laïcs, l'auteur conclut:

Alors, où chercher le vrai laïc? Dans le tout articulé et vivant que forme l'ensemble des fidèles qui assument dans, par et pour l'Eglise, leurs fonctions propres de laïcs. Dans la paroisse, mais pas nécessairement comme sacristain ou servant de messe, ni même comme membre du Conseil curial — s'il existe! Dans les mouvements d'Action catholique bien sûr mais pas nécessairement ni toujours, car la vie et l'action obligent à des choix. Dans les groupes proprement spirituels et, — pourquoi pas? — dans les Instituts séculiers qui ne le transforment pas en succédané de religieux.

Pourquoi donner du pouvoir d'achat aux personnes âgées

Dans un article qui paraît dans la livraison de mai-juin 1965 de BIEN-ETRE SOCIAL CANADIEN, périodique publié par le Conseil canadien du Bien-être, André Restieau, du Centre d'études de la socio-économie, Paris, avance que "Les vieillards 'économiquement faibles' sont nombreux et nous savons à quel degré de 'faiblesse économique' ils sont réduits. Le législateur a choisi cette expression par une pudeur que l'on comprend."

Mais l'auteur ajoute plus loin: "Le vieillard économiquement faible est une faiblesse économique. Le vieillard solvable est une force économique en ceci que sa solvabilité n'a pas à être retranchée du niveau de vie de quiconque. La demande qu'il pourra exercer se situera au niveau des produits de base et 'épongera' l'offre à un point des circuits économiques où elle provoquera, par propagation sur l'ensemble en circulation, une puissance et une accélération dans tous les secteurs."

A ceux qui s'inquiètent des sommes que nous consacrons aux retraites des vieillards, M. Restieau rappelle que ceux-ci sont des consommateurs et donc concourent à la productivité par leur pouvoir d'achat. "Lorsque la productivité dégage un bénéfice distribuable, on peut distribuer du pouvoir d'achat sans inflation. Si ce pouvoir d'achat qui est distribué aux travailleurs et aux actionnaires est ventilé parmi tous les divers postes d'une rémunération moderne (moderne parce que complète), les postes de la rémunération qu'on nomme salaires indirects seront considérées et pourront être calculés en fonction des données de statistiques d'une démographie en continuelle évolution, à des rythmes variables selon les régions du pays, du continent (ou du monde)."

"Parmi ces salaires indirects, le poste 'salaires différés' concerne le niveau de vie des personnes âgées. Ce sont les retraites. Celles-ci, issues de la productivité du moment, s'orientent par la consommation vers les productions de base. Cette consommation sous la pression des besoins, est quasi immédiate. Il n'y a pas stagnation mais meilleure rotation monétaire. Et ceci dans la liberté du choix de l'acheteur."

Et l'auteur conclut: "La plus élémentaire logique, et toute étude de la 'marché potentiel' montreraient que la masse principale des retraites issues du machinisme passerait d'abord par l'alimentation, le textile, le chauffage. Tous achats épongeant des surplus, donc ne nécessitant aucun investissement, transférant l'instrument monétaire, porteur de niveaux de vie, au stade producteur de base qui la dépensera, lui, aussitôt, à travers l'osmose des budgets familiaux des producteurs, à un stade suivant des productions offertes sur le marché, la même monnaie aura irrigué plusieurs couches sociales supplémentaires, pratiquement dans le même temps.

La langue française

. . . comme on la cause . . .

Un jeune homme entre dans un restaurant et demande à la serveuse si elle parle français. Sur sa réponse négative, il réclame une serveuse francophone. La demoiselle s'approche. Alors, le jeune patriote annonce fièrement. **Un steak medium avec des french fried, s'you plât!**

Que signifie cette ridicule proclamation publicitaire: "Montréal, deuxième ville française du monde?" Elle ne trompe que les Montréalais et amuse les étrangers qui, lorsqu'ils nous ont découverts, doivent nous trouver enfantins ou bluffeurs. D'abord, Montréal n'est pas française, mais canadienne et il serait plus juste d'avouer que Montréal est la première ville francophone du monde où l'anglais est le plus répandu.

La langue française fourmille d'expressions imagées souvent pittoresques ou amusantes. Ainsi: "la police est sur les dents." Imaginez nos agents de la force publique les pieds en l'air, la mâchoire rivée au sol! Et "croquer le marmot." Pourquoi ces moeurs de cannibales, alors que ces trois mots signifient tout simplement "attendre longtemps"? Mais quoi de plus riches et de plus savoureuses que les sauces auxquelles on accommode le chat? Pierre Guiraud, dans son ouvrage "Les locutions fraçaises" cite une trentaine de locutions faites à partir du mot "chat": être comme chien et chat; écrire comme un chat; il n'y a pas un chat, il n'y a pas de quoi fouetter un chat; donner sa langue au chat; avoir un chat dans la gorge; acheter chat en poche; le chat parti les souris dansent; à bon chat bon rat; chat échaudé craint l'eau froide; pour n'en citer que quelques-unes. Toutes ces expressions attestent l'extrême richesse du français qui joue de même sur le chien, la rivière, le bras, le nez, etc.

La langue français emprunte beaucoup aux autres langues. Mais elle adopte et assimile les termes importés, et finit par les franciser. Pourtant, des chiffres, pas très récents, sont assez inquiétants pour l'avenir: de 1949 à 1960, le Petit Larousse a enregistré 4,000 mots nouveaux, dont cinq pour cent étaient d'origine étrangère, et 2.5% d'origine anglo-américaine. Il est vrai qu'il ne s'agit que de substantifs qui sont vite "digérés" et perdent rapidement leur caractère exotique. Les verbes étrangers, par exemple, sont rarement adoptés par la langue française.

Les journaux et la radio doivent informer rapidement et nos journalistes de la presse quotidienne ont quelque excuse à "fauter" si souvent. Pourtant, lorsque certaines erreurs ont fait l'objet de maintes corrections sans que l'on en tienne compte, il faut avouer que quelque chose ne va pas.

Comment peut-on écrire ou parler du "tout début" ou de "la toute fin"? Et où ça? sur la tête? Combien d'années écrira-t-on "vis-à-vis le nationalisme," vis-à-vis les députés," au lieu de "vis-à-vis du nationalisme," "des députés," etc.? Pourquoi écrire "délinquent" et "délinquence," au lieu de "délinquant" et "délinquance"? Pourquoi "état de chose" alors qu'il faut écrire "état de choses"? Et comment peut-on se servir de ce pléonasme enfantin: "défrayer le coût des services"? Défrayer signifie: acquitter payer les faris, donc, on "defraie les services," simplement. "Charger $100," au lieu de "demander $100," "aviseur" pour conseiller, avocat, et le tenace "s'objecter" pour s'opposer, dénotent remarquablement l'ignorance de ceux qui répètent ces expressions à longueur d'année, sans jamais tenir compte du fait qu'il y a des correcteurs et que l'emploi d'un langage châtié est une forme de politesse.

E. B.

L'alimentation

Sait-on que les Canadiens affectent seulement 25% de leur revenu disponible à l'achat d'alimentation, comparativement à 30% en Grande-Bretagne, 45% en Italie et 60% en Russie?

De plus en plus les Canadiens mangent de la viande rouge et de la viande de poulet. Au début des années '50, ils mangeaient plus de porc que de boeuf; l'an dernier, ils ont consommé une fois et demie plus de boeuf que de porc.

Il se consomme maintenant deux fois plus de volaille qu'il y a 25 ans.

La consommation du boeuf par habitant s'élevait, l'an dernier, à 183.9 livres.

Aux Etats-Unis, la consommation de viande rouge et de volaille s'élevait à 173 livres et à 38 livres respectivement par habitant. En Nouvelle-Zélande, en Australie, en Argentine et en Uruguay, la consommation de viande rouge par personne dépassait d'au-delà 30 livres celle des Etats-Unis.

Cyrille Vaillancourt

(Bulletin des Hôpitaux)

L'art esquimau à Stratford

Le présence esquimaude s'est affirmée de nouveau, à Stratford, le samedi 17 juillet, comme elle l'a fait pour la première fois il y a 6 ans, au Festival de Shakespeare, où l'on avait exposé une nouvelle forme d'art esquimau qui remporta immédiatement un vif succès. Cette présente exposition marquera donc, pour l'art graphique esquimau de Cape Dorset, une sorte de retour chez lui au terme de longues pérégrinations qui ont commencé à Stratford en 1959. (Si William Shakespeare avait recontré des Esquimaux, il le aurait peut-être appelés "les fils des bises mordantes"!)

Les musées, les galeries d'art, les collectionneurs privés et autres qui, en 1959, s'arrachèrent les premières estampes des Cape Dorset, achetaient les oeuvres d'un petit groupe d'hommes et de femmes lointains entourés de mystère: artistes dont les noms inconnus n'étaient du reste nullement prononçables.

Mais cela n'avait aucune importance. Ce qui comptait, c'était le talent que possédaient les Esquimaux; leur capacité de s'exprimer sur la vie, de façon à la fois vigoureuse et simple, au moyen de peinture et de papier, et d'y montrer autant d'assurance que dans leurs sculptures sur pierre où ils brillaient depuis des siècles.

"L'accueil que la critique a accordé à l'art esquimau a été un grand encouragement pour les Esquimaux, non seulement pour les artistes mais aussi pour les Esquimaux dans tout le Grand Nord," de déclarer l'honorable Arthur Laing, ministre du Nord canadien, qui présidera à la présentation de la collection de Stratford.

"Aux artistes, la réussite a fourni les moyens de vivre, avec plus de sécurité, à même les ressources du pays et de donner à leur maison plus de confort. Quant au reste de la population, disséminée et, jusqu'à ces dernières années, nomade, ignorant presque tout les uns des autres, elle acquiert à travers cet art une connaissance nouvelle et une nouvelle fierté à l'égard de ses traditions esquimaudes."

La collection exposée cette année comporte des noms connus aussi bien que des noms nouveaux. Parr, dont les créations d'oiseaux et de formes humaines ne ressemblent à celles d'aucun autre artiste; vieillard toujours à l'affût des choses intéressantes qui peuvent se passer dans le village . . . **Pauta**, sculpteur et auteur d'estampes tout à la fois; fier de son père, homme de fer qui, d'un seul coup de harpon, pouvait, dit-on, tuer un morse . . . **Kenojuah**, jeune mère, probablement la plus réputée des artistes esquimaux, à qui les dessins d'oiseaux imaginaires ont valu la gloire à Stratford, en 1959

. . . **Kiakshuk**, qui se souvient de l'époque de l'arc et des flèches, et qui fait de petites sculptures et fixe sur le papier des scènes de chasse, des oiseaux et phoques, ainsi que des légendes . . . **Pitseolak**, noyau d'une remarquable famille d'artites . . . **Lucy**, épouse de Tikito, qui comme la plupart des Esquimaux munis de papier et de crayons, tire on ne sait d'où des images dont la subtilité dépasse l'entendement des cerveaux étrangers . . . **Pannichea**, fille de Kiakshuk . . . **Sharni**, soeur de Pauta . . . **Kananginah**, et bien d'autres . . .

Les artites d'une valeur authentique ont un style qu'on ne peut confondre avec celui des autres. Ainsi, les pièces créées par la **West Baffin Eskimo Cooperative** de Cape Dorset et la Coopérative esquimaude de Povungnituk (Nouveau-Québec) dénotent un art nettement individuel, chacun exprimant une compréhension bien particulière de la vie.

Comme le dit l'auteur de la préface au catalogue de la collection, James A. Houston, artiste qui a beaucoup fait, au début, pour l'essor de l'art esquisorti de l'art sculptural . . . C'est ce qui a contribué à donner à ces oeuvres une forme et un caractère particuliers. Mais avant tout, nous y trouvons une sorte d'"esquimaudité," une très vieille manière de voir et de représenter les choses."

Le sommeil nécessaire, pour être bien reposé, varie d'une personne à l'autre. Un adulte sait qu'il a **assez dormi**, si à l'heure du lever il s'éveille frais et dispos. Si, au contraire, il éprouve beaucoup de difficulté à se réveiller, s'il se sent somnolent au cours de l'après-midi, il manque de sommeil. Habituellement, on considère huit heures de sommeil comme idéal pour les adultes.

Au fil des heures et des jours

La meilleure information, c'est celle qu'un esprit lucide fait tenir en dix phrases nettes et sans bavures. (F. Mauriac)

— mercredi, 21 juillet —

le cabinet fédéral étudie la demande des postillons pour éviter la grève si possible — McNamara rentre du Vietnam où il trouve le vietcong fort difficile à contrôler — si les postillons vont en grève, on ne devrait s'en sentir qu'au début de la semaine à Edmonton — les francs-maçons se disent à court d'idées, somnolents — Lesage semonce publiquement un journaliste du Toronto Star — question que les employés du service civil albertain prennent leur retraite à 60 ans — à la conférence fédérale-provinciale, violente prise de bec sur les droits miniers dans les eaux territoriales — les députés fédéraux de l'Alberta n'aiment pas le projet de répartition des circonscriptions électorales —

— jeudi, 22 juillet —

un groupe de scouts de Nicolet, qui traversent le pays en enquêtant sur le bilinguisme et le biculturalisme, s'arrête à Edmonton pour deux jours — Rivard est remis entre les mains de la police du Texas, sa femme est arrêtée comme témoin important dans l'histoire du pot-de-vin — les postillons de 20 villes canadiennes entrent en grève — le Canada vend pour 44 millions de blé à la Chine rouge — la poste refuse les courriers de 3e et 4e classe — les Etats-Unis s'excusent des photos indiscrètes prises du centre nucléaire français, et Paris considère l'affaire close —

— vendredi, 23 juillet —

4e jour de manifestations anti-américaines au Pakistan — un juge ontarien est chargé d'enquêter sur le salaire des postiers — Pearson demande aux postiers de reprendre leur travail, ils n'en font rien — Marie Rivard libérée sous cautionnement de $5,000 — 60 centres sont affectés par la grève des postes — Roblin croit que Pearson prépare une élection générale pour octobre — le gouvernement Lesage donne $100,000 au quotidien 'L'Evangéline' de Moncton, qui a presque toujours été déficitaire — manifestations anti-royales en Grèce, anti-Nasser en Egypte, anti-Shastri en Inde — Manning demande à Ottawa de régler la grève des manutentionnaires de blé à Vancouver —

— samedi, 24 juillet —

les postiers n'entendent pas l'invitation de Pearson et de l'enquêteur de retourner au travail — à son tour Bennett, premier ministre de la Colombie, dit que la récente conférence fédérale-provinciale fut un excellent tremplin pour des élections fédérales en automne — après une visite prolongée à Moscou, Bonn, l'ambassadeur itinérant Harriman est rendu à Rome — pour la 4e journée consécutive, Johnson discute avec McNamara, on croit que de grandes décisions se préparent au sujet du Vietnam — le Chili se réjouit du voyage de 3 semaines que son président vient d'effectuer à travers l'Europe — la question revient à Victoria: peut-on donner la citoyenneté canadienne à des étrangers qui se disent athées? —

— dimanche, 25 juillet —

la onzième mortalité sur les rues d'Edmonton en 1965 — les employés des postes de la ville d'Ottawa refusent de faire la grève — Mademoiselle Thailande devient Mademoiselle Univers — un journal de Londres prédit que Hees succédera à Diefenbaker — le chef néo-nazi est arrêté avec sept acolytes à Toronto — Fête au Village aurait attiré 8,000 personnes à Legal — la police s'attaque à la vague de nudisme sur la plage de St-Tropez où aura lieu bientôt le concours de laideur (féminine) — 2e émeute dans une prison de Nouvelle-Zélande en une semaine, plusieurs policiers blessés —

— lundi, 26 juillet —

le cabinet étudie la possibilité de hâter la solution au problème des postietrs — devant la montée du crime de 13 p.c. en 1964, le président Johnson crée une commission d'enquête pour étudier les causes et les remèdes à cette dégringolade — les rumeurs d'élections générales prennent du poids — le ministre du revenu croit que l'affaire des postiers sera réglée demain ou mercredi — Manning reproche le silence de Diefenbaker sur le plan médical national proposé par Ottawa — Chiang Kai-Shek souhaite la disparition de la Chine communiste, sinon celle-ci pourrait bien faire disparaître le monde avec sa bombe nucléaire —

— mardi, 27 juillet —

un immense soulagement d'apprendre que la grève des postiers est terminée — après un silence de dix mois, la conférence internationale sur le désarmement se réunit enfin, avec encore des accusations soviétiques — Edward Heath succède à Sir Alec Douglas-Home comme chef de l'opposition conservatrice en Grande-Bretagne — les Indiens protestent contre la fermeture de la haute école catholique de Lebret, Sask. — la ville d'Edmonton aimerait que le lieutenant-gouverneur occupe la résidence qu'habitaient ses prédécesseurs jusqu'en 1938 — Castro dit que des révolutions à la cubaine sont inévitables en Amérique latine — les chasseurs américains augmentent leurs attaques au Vietnam-nord —

Lucien et Marie.—Jeudi dernier, Lucien Rivard était remis à la police américaine qui a un petit compte à régler avec lui: ces 56 millions de stupéfiants qu'il avait dans sa voiture, d'où ça venait, et où ça allait? — Son épouse, Marie Rivard, lui a rendu visite le lendemain de son arrestation, elle le consola en disant qu'elle le suivrait où il irait. — Elle est en liberté sous cautionnement de $5,000, et son avocat dit qu'elle pourra aller voir son mari au Texas, pourvu qu'elle soit à Ottawa le 19 août.

L'invasion de la Baie des Cochons:

Kennedy a succombé aux pressions des militaires

New York — Le président John Kennedy avait toujours été très sceptique quant à l'opportunité de l'invasion de la Baie des Cochons, écrit l'historien américain Arthur Schelesinger dans son livre "Les mille jours," dont l'hebdomadaire "Life" publie un autre chapitre cette semaine.

M. Schlesinger était le conseiller personnel du président Kennedy avant et après qu'il fut entré à la Maison Blanche. Son livre est une histoire intime de l'administration Kennedy.

M. Kennedy est connaissance du projet d'invasion de Cuba préparé par le service d'espionnage américain (Central Intelligence Agency) douze jours après qu'il fût élu, raconte M. Schlesinger. Il autorisa le C.I.A. à poursuivre les préparatifs, sans que cela voulût dire qu'il autorisait l'opération.

Quelques jours avant cette malencontreuse invasion M. Kennedy essayait d'y penser le moins possible car il était de moins en moins persuadé du succès d'une opération de ce genre, comprenant les problèmes qu'elle risquait de déclencher, dit M. Schlesinger.

Cependant l'autorisation initiale de procéder donnée au C.I.A. avait mis en marche un mécanisme diplomatique et militaire que le président Kennedy ne pouvait plus contrôler. En outre le secret qui entourait cette opération empêcha certains experts de donner à M. Kennedy les conseils qui auraient pu l'éclairer explique M. Schlesinger.

En outre, révèle l'historien américain, on ne montra jamais à M. Kennedy un mémorandum rédigé par M. Chester Bowles, qui était alors sous-secrétaire d'Etat, et qui s'opposait à cette opération.

Le président fut donc obligé de s'appuyer sur les conseils d'hommes, des militaires et des gens du service d'espionnage. qui étaient déjà engagés dans l'affaire et qui étaient unanimes à conseiller un débarquement dans la baie des Cochons.

"Rien n'avait été plus décourageant", écrit M. Schlesinger que de voir une bande de fonctionnaires se préparer à sacrifier la confiance du monde dans la personne du nouveau président des Etats-Unis pour satisfaire leurs propres intérêts et leurs buts personnels".

Finalement inquiet devant la perspective du découragement et de la colère des Cubains réfugiés à travers les Amériques si l'opération était annulée, Kennedy donna son accord à condition qu'aucune force américaine n'y prit part.

L'échec de l'invasion causa un choc profond au président, dit M. Schlesinger. Il ne cessait d'être hanté par la vision d'hommes désespérés abattus comme des chiens ou emmenés dans les geôles castristes.

"La seule fois que Jackie l'avait vu pleurer, c'était dans l'hôpital quand il perdait espoir de voir son dos jamais aller mieux; les larmes emplissaient ses yeux et coulaient sur son visage. Maintenant, dans sa chambre à coucher, la tête dans les mains, il se mit presque à sangloter" écrit M. Schlesinger.

Ralentissez. . . . . . et vivez

L'automobiliste devrait se rappeler plus particulièrement en juin, juillet et août, que la vitesse tue. Mieux vaut arriver quelques minutes en retard que de ne jamais se rendre au rendez-vous, à cause d'un accident qu'on aurait pu si facilement éviter.

Il ne faut jamais se baigner immédiatement après un repas. Il devrait s'écouler un intervalle de deux heures avant toute baignade ou plongée.

Les communistes s'infiltrent sensiblement dans le Québec

– Claude Bruchési

MONCTON—Le communisme s'infiltre partout au Québec, même dans le ministère de l'Education, a affirmé à Moncton, M. Claude Bruchési, qui s'est décrit comme "journaliste, écrivain, historien, économiste et professeur de Montréal," de passage à Moncton. Le communisme s'infiltre par tous les moyens, en se servant du séparatisme, chez certains universitaires et en particulier à l'Université de Montréal, dans les moyens de diffusion. "Je dirais même que le Mouvement laïque de langue française est sans doute d'inspiration communiste."

M. Bruchési a ajouté, toujours en parlant du communisme, que pour ariver à ses fins, il agit sans tapage, pour la plupart du temps, et réussit ainsi à s'infiltrer et à s'immiscer en se servant des mouvements, des organismes et des hommes en place. "Pourquoi le communisme qui se trouve dans tous les autres pays ne serait-il pas dans les pays du Québec où le climat politique est plus favorable que jamais?"

Le directeur général de la Société du bon parler français et président de l'Institut national des affaires publiques du Canada français a affirmé que les minorités françaises en dehors du Québec, et principalement du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, peuvent survivre à une condition: c'est de bien vouloir vivre.

Séparatisme

Comme ce semble être la question que l'on pose à tous les gens venant du Québebc, nous avons demandé à M. Bruchési ce qu'il pensait du séparatisme et de l'indépendance. "A bien y penser, je suis plus convaincu que jamais que le Québec demeurera dans le Canada." Il a expliqué qu'il est fort possible que la constitution sera modifée d'ici quelques années. "Le Québec a besoin du reste du Canada comme le reste du Canada à besoin du Québebc."

Il a qualifié de stupide la "révolution tranquille," ajoutant qu'il ne s'agit pas d'une révolution, mais plutôt d'un réveil, d'une évolution, d'une prise de consience du peuple canadien français devant toutes les possibilités.

"Et si le Québec se sépare, c'est l'écroulement total et complet du Canada. "Qu'adviendra-t-il alors des minorités françaises?"

M. Bruchesi n'a pas été élogieux des sépartistes. Il les a accusés de ne rien comprendre à ce qui a trait aux minorités françaises au pays. Ils n'ont pas le souci du Canada français.

"Mais le jour où le Canadien français sera économiquement fort, le problème du sépartisme ne se posera plus. Ça ira de soi qu'on nous respecte, avec entité égale, comme groupe ethnique à part entière."

Il a reproché à un grand nombre de ses compatriotes du Québec de parler un français archi-mauvais. Il attribue cete situation à l'éducation et au foyer qui, bien souvent, détruit ce qui se fait à l'école en fait de bon parler français.

A une dernière question posée au sujet du changement dans le sytème d'éducation du Québebc, M. Bruchési a affirmé qu'on veut aller trop vite. On veut adopter un système qui ne cadre avec rien dans l'Amérique du nord.

Revenant à l'infiltration communiste au Québec, M. Bruchési en voit dans certains ministères du gouvernement, dont l'Education, dans les media d'information, dans les syndicats et dans bien d'autres mouvements. Il attribua la vague de grèves au Québec depuis quelques mois à cette influence étrangère.

L'Evangéline, malgré le coût, doit demeurer quotidien

La commission d'enquête

Moncton. — L'Evangéline, le seul journal de langue française dans les Maritimes, doit demeurer quotidien et continuer d'être publié à Moncton comme par le pssé.

Telle est l'une des recommandations principales d'u nrapport de 95 pages préparé par une commission de cinq membres formée en mars 1964 pour examiner la structure et l'avenir de l'Imprimerie acadienne limitée, société éditrice de ce quotidien qui tire à quelque 11,000 exemplaires.

Le rapport publié par Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, qui avait lui-même nommé la commission, suggère que la gestion de l'Imprimerie acadienne limitée soit confiée à la Société de gestion atlantique limitée, société de fiducie appartenant en partie à un groupe d'hommes d'affaires et sous le contrôle de la Société l'Assomption de Moncton.

On avait décidé d'effectuer une étude sur l'administration et les perspectives d'avenir du journal parce que celui-ci n'était pas rentable dans sa forme actuelle.

La Société de gestion atlantique, qui est une filiale de La Société l'Assomption, examinera maintenant les recommandations avant de décider de les accepter ou non.

Publié à Moncton depuis 1905, l'Evangéline appartient au peuple acadien et sa gestion est confiée à l'évêque acadien.

15 recommandations

Le rapport contient en outre une quinzaine de recommandations traitant de la politique future du journal et du programme d'organisation de la société.

La commission estime que l'imprimerie et le journal sont deux entités séparées et devraient être considérées comme telles pour fins d'administration. Elle recommande aussi qu'on ne lance plus de campagne pour recueillir des fonds pour renflouer l'entreprise sur le plan financier.

On a organisé des campagnes de souscriptions depuis 10 ans pour maintenir l'Evangéline à flot. L'an dernier, une grande campagne avait été entreprise dans le Québec pour assainir les finances du journal et lui permettre d'envisager l'avenir sur un bon pied.

Il est aussi suggéré que le journal soit d'inspiration catholique plutôt qu'un organe d'information catholique. Si les conclusions du rapport sont adoptées, l'Evangéline sera confié complètement aux laïcs et sera administré comme n'importe quelle autre entreprise financière.

On sait que le gouvernement Lesage vient de faire un don de $100,000. à ce quotidien.

D'après le rapport Kinsey:

La criminalité sexuelle est attribuée plus à l'alcool qu'aux stupéfiants ou à la pornographie

New York — L'alcool est beaucoup plus souvent à l'origine de la criminalité sexuelle que les stupéfiants ou la pornographie, affirme un nouveau rapport de l'institut fondé par le docteur Alfred Kinsey.

Ce rapport qui s'intitule "criminels sexuels" (sex offenders) résulte d'une analyse des interviews de 1356 mâles blancs détenus pour atteintes diverses à la moralité dans les prisons de Californie et de l'Indiana. Ces interviews ont eu lieu entre 1941 et 1955. Le docteur Kinsey est mort en 1956.

Cette étude établit notamment que 77 pour cent des hommes qui ont menacé de molester ou molesté des petits filles étaient en état d'ivresse, tout comme 54 pour cent des hommes qui ont violé des femmes de plus de 15 ans.

Tout en soulignant que l'alcool ne fait que déclencher un désir latent, le rapport Kinsey note que les images pornographiques ont moins d'effet sur un individu anormal que la vue d'une femme, tout comme la vue d'un vrai rôti a plus d'effet sur un affamé que la photo d'un morceau de viande.

Leurs études ont également amené les auteurs de cet ouvrage à découvrir que les meurtres d'enfants pour motifs sexuels étaient très rares, que les femmes âgées étaient moins souvent violées que les jeunes et qu'il était extraordinaire qu'une petite fille soit attaquée par un vieillard. . .

Les petites filles sont beaucoup plus souvents attaquées par des amis ou des connaissances de leur famille que par des inconnus, note encore ce rapport qui estime que la notion du drogue ou du dépravé qui se cache dans l'ombre au coin d'une rue pour attaquer les enafnts est le plus souvent le produit de l'imagination des journalistes.

Le nouveau rapport Kinsey estime enfin que la société moderne contribuerait à résoudre ces problèmes sexuels en limitant ses lois à la répression des cas ou il y a eu menace ou emploi de la force, aux cas mettant en cause un adulte et un enfants et au cas constituant un offense publique. Par contre, conclut ce rapport, tout ce que deux ou plusieurs adultes font entre eux volontairement ne devrait pas tomber sous le coup de la loi.

"J'ai pris des vacances"

dit Lucien Rivard

Montréal. — Une batterie d'officiers de police ont interrogé Rivard, mais n'ont pas tiré beaucoup de choses du présumé trafiquant de narcotiques, a fait savoir un porte-parole de la Sûreté provinciale.

L'officier, qui a tenu à garder l'anonymat, a déclaré que Rivard est un gaillard qui agit en souplesse et au demeurant peu loquace. Interrogé au sujet de ses allées et venues depuis son évasion sensationnelle de la prison de Bordeaux le 2 mars, Rivard a répondu: "Je pense que vous voulez vraiment savoir où je suis allé. Je pense vous avor fait languir assez longtemps, alors je vais vous le dire. J'ai pris des vacances. Naturellement, j'ai passé la plus belle partie de mon temps dans la Belle Province."

"Rivard n'est pas un sujet facile, a déclaré l'officier, il a répondu à toutes les questions mais toujours d'une façon astucieuse, évasive et raisonneuse. Rivard a beaucoup parlé mais ne nous a rien dit."

Un autre officier a fait savoir: "D'après nos renseignements, Rivard a passé la majeure partie de son temps dans les Laurentides. Nous y avions posté des hommes immédiatement après son évasion de Bordeaux".

Un troisième officier a déclaré qu'il est clairement établi que Rivard est allé à Vancouver après son évasion.

En cour. — C'est le 19 août que doit s'ouvrir l'enquête sur le cas de Raymond Denis qui, selon le rapport Dorion, aurait manipulé l'affaire du pot-de-vin et tenté d'empêcher la justice de suivre son cours dans l'affaire Rivard. Mme Rivard devra comparaître à ce procès.